

Le sol est notre plus grande force

## DES AGRICULTEURS

MONTREAL, 25 OCTOBRE 1934

CINQ SOUS LE NUMERO

### Un exemple à suivre Un congrès qui se termine

Initiative de l'Etat de New-York — La correction de notre diète s'impose — Ce qu'on pourrait faire dans Québec

Grâce à l'amabilité de M. Armand Létourneau, le distingué directeur du Journal d'Agriculture que tous connaissent, nous reproduisons ailleurs une page apparaissant dans l'édition du 20 courant. On y voit que l'Etat de New-York a décrété qu'"OCTOBRE serait le mois du lait." Toutes les organisations gouvernementales, industrielles, professionnelles, sociales devront encourager, durant ces quelques semaines, la consommation du lait. On a consacré à cette propagande des sommes énormes. Nous avons reçu nous-même le texte anglais du "New York Herald Tribune" et du "New York American". Il y a environ deux mois, dans notre édition du 30 août dernier, nous préconisions nous aussi, dans l'article intitulé "Offre et demande", un genre de publicité semblable pour nos produits laitiers.

Au cours de la semaine dernière, à Montréal, réunion importante au "Montreal Dental Club". Vendredi soir, le conférencier au programme était le Dr Clifford J. Barboka, de Chicago, qui affirma que malgré les facilités existant présentement au point de vue alimentaire, malgré l'avalanche et la diversité des aliments à notre disposition, nous ne savions pas, de façon générale, composer notre diète. Il fit connaître en particulier les aliments que doit comporter toute diète rationnelle sur le continent américain.

#### Au moins une chopine de lait

- Fruits, légumes
- Beurre
- Pommes de terre, sucres, matières grasses en quantités suffisantes pour donner le volume nécessaire.

Ces faits mériteraient d'être portés à l'attention de notre population. Nous ne consommons pas suffisamment de lait. C'est sans doute pour cette raison que le distingué conférencier place cet aliment en tête de son énumération. Les autorités de l'Etat de New-York ont également compris cette nécessité et l'ont jugée à ce point importante, qu'elles ont décrété qu'"OCTOBRE SERAIT LE MOIS DU LAIT". La lecture de la page publicitaire que nous reproduisons indique, sans erreur possible, que la consommation plus considérable du lait s'impose à plus d'un titre. Mais il est deux arguments sur lesquels les gouvernements ont spécialement voulu insister:

- a) La santé des gens,
- b) Le bien-être des cultivateurs.

M. Armand Létourneau pense que ce qui est bon et vrai pour l'Etat de New-York l'est aussi cent fois pour nous de la province de Québec. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette déclaration.

La santé est à peu près soumise partout aux mêmes conditions. Si les gens de New-York ont besoin de lait pour le maintien d'une bonne santé, il est à présumer qu'il en est de même chez nous. Aussi, ne devrait-on pas hésiter à faire les dépenses et les sacrifices voulus pour encourager sa consommation. Il en coûtera de l'argent sans doute, mais on en dépense bien pour les unités sanitaires, les cliniques, les dispensaires, les gouttes de lait. On accorde des octrois aux hôpitaux. Chaque centre d'une certaine importance voit à créer et à maintenir en opérations un Bureau d'Hygiène ou de Santé. Et certes, tous ces déboursés nous semblent justifiés. Mais il faut plus encore. "Il convient", comme le déclarait le Dr Barboka, "de corriger notre diète, d'y inclure au moins une chopine de lait par jour." Ceci peut paraître enfantin et facile. Tout le monde ne sait-il pas que le lait est l'aliment complet par excellence? Anisi, inutile de dépenser tant d'encre et de salive pour tenter de convaincre des gens "convaincus". Mais d'où vient alors qu'il se consomme si peu de ce produit? Bien simple à expliquer. Notre mentalité est ainsi faite que nous n'achetons aujourd'hui que ce qui est annoncé, qu'il s'agisse d'aliments, de vêtements, d'ameublement, etc. Aussi, les New-Yorkais qui ne sont pas bêtes après tout, on l'admettra, n'ont pas hésité à annoncer le lait comme ils font pour toute autre classe de produits, radio, automobile, etc.

Pourquoi n'en ferions-nous pas autant? Pourquoi ne pas avoir, nous aussi, notre mois du lait? Les gouvernements, les conseils municipaux battraient la marche. Nul doute que les organisations de distribution endosseraient un mouvement de nature à encourager et à activer leur commerce. Enfin, les producteurs eux-mêmes participeraient à cette campagne. Un beau programme, dira-t-on, mais d'application fort compliquée et plutôt onéreuse. On se trompe et nous l'allons prouver en quelques lignes.

Le prix du lait vient d'être fixé à Montréal à \$1.85 1/2 le cent livres. De ce prix, un demi-sou va à la Commission de l'Industrie laitière et à l'Association des producteurs en vue de propager la consommation du lait en nature ou transformé. Pourquoi les producteurs ne décideraient-ils pas de consacrer un autre demi-sou pour augmenter le fonds de publicité? On expédie quotidiennement à Montréal, en chiffres ronds, 800,000 livres de lait représentant, pour le fonds de publicité, \$80.00, soit \$29,200.00 par année. Le département de l'Agriculture devrait, comme dans le cas des Coopératives, souscrire autant d'argent que les producteurs et distributeurs, disons, \$25,000.00. Enfin, la ville de Montréal pourrait voter sans inconvénient \$10,000.00 pour cette propagande en faveur du lait. Nous obtiendrions ainsi un grand total de \$65,000.00. Si l'on déduit pour l'administration de ce budget une commission de 15% (les Agences de Publicité exigent 25% ordinairement), il resterait la jolie somme de \$55,000.00 à dépenser en publicité. Il est possible avec un tel montant d'organiser non seulement un mois du lait, mais une campagne fort fructueuse en faveur de ce produit, 300 jours par année. Ce fonds, tous les intéressés, gouvernants, distributeurs, producteurs, le souscriraient sans même s'en apercevoir.

Quelle augmentation résulterait d'un tel programme d'activités? Il suffirait de quelques mois pour accroître les revenus de tous les intéressés, et la santé générale donc! Ne l'oublions pas, l'objectif serait "une chopine de lait par personne et par jour" pour les adultes (une pint pour les enfants)... C'est donc 1,200,000 chopines au bas mot qu'il faudrait pour alimenter la population de la Métropole, soit 150,000 gallons, deux fois plus exactement que ce qui entre à Montréal actuellement.

"Les petits ruisseaux font les grandes rivières", dit le proverbe. C'en serait une belle application que la réalisation de ce programme rapidement et imparfaitement esquissé. Réalise-t-on ce que la somme de ces "demi-sous" signifierait pour la population urbaine et rurale du Québec? On prêche la coopération partout. Eh bien! en voilà de la vraie coopération, utile, profitable à tous. Voudrait-on?

Robert RAYNAULD

N.D.L.R. — Nous invitons vivement nos lecteurs à nous faire savoir ce qu'ils pensent d'un tel projet. L'expression de leur opinion nous intéresse à un très haut degré et qui sait ce qu'il résultera de notre petite enquête? Suivant les vues exposées, il deviendrait peut-être possible de lancer un mouvement profitable à tous.

Il s'y est prononcé de beaux discours que les journaux nous ont rapportés avec les commentaires ordinaires et variant suivant les allégeances politiques de leurs directeurs ou de leurs propriétaires. Il est un fait certain: on a cherché à y faire un travail utile. Reste à savoir si l'on y a réussi. L'avenir nous le dira.

Pour notre part, la lecture des compte rendus nous a révélés certains faits que nous tenons à porter à l'attention de nos lecteurs.

Tout d'abord, les congressistes semblaient divisés en cinq catégories bien distinctes:

- a) Ceux dont la présence était nécessaire et qui eussent bien voulu s'épargner cette corvée, n'ayant aucune confiance dans ces assises;
- b) Ceux qui s'y rendirent avec l'idée de faire valoir des intérêts particuliers;
- c) Ceux qui y assistèrent par plaisir, "pour faire un voyage payé" à Québec;
- d) Ceux qui voulaient faire comprendre qu'avant de coloniser, le maintien des ruraux sur la ferme s'imposait;
- e) Enfin, les organisateurs du Congrès qui réussirent à amener l'adoption du programme avec une facilité des plus étonnantes.

Avec des intérêts si divergents, il ne faut pas s'étonner du décousu de certaines séances et de certaines discussions acrimonieuses. Il nous semble d'ailleurs que tout ce méli-mélo a singulièrement favorisé les organisateurs. Les heures consacrées à la discussion de l'établissement des chômeurs des villes, par exemple, ont peut-être permis d'éviter le soulèvement de certaines questions de nature à embarrasser le ministre, M. Vautrin et ses collègues. Nous ferons remarquer, encore, que Son Excellence le cardinal Villeneuve a posé, dès le début des séances, une longue série de questions très importantes. Sur combien d'entre elles est-on revenu au cours du Congrès?

Nous ne croyons pas au plein succès de ce grand déploiement. Il fut facile de constater, à plusieurs reprises, l'influence d'intérêts cachés. Nous nous demandons ce qui serait résulté si, par exemple, un nombre imposant de congressistes avaient voulu faire valoir l'idée d'une colonisation, pour cette année et l'an prochain du moins, sur les terres abandonnées des vieilles paroisses seulement. Plus de transport, plus de bois coupé, plus de routes à construire, plus d'écoles ni d'églises à ériger. Nous voyons d'ici la réaction. Evidemment, notre politique est peu sage. Puisqu'on est prêt à voter \$10,000,000 pour la colonisation, pourquoi ne pas voir à les dépenser au plus vite, non pas pour les besoins immédiats du chômeur, mais en main-d'oeuvre, en matériaux surtout?

Un autre fait qui nous a étonné. Pourquoi prendre, comme base de calculs, les fermes abandonnées en 1931? Il n'y en a pas d'autre? Soit. Est-ce à dire que depuis ce temps la position des cultivateurs s'est considérablement améliorée? Il y a des gens trop au courant de leur vraie situation pour soutenir qu'il n'y a que 2,000 fermes inoccupées dans Québec. Il y en a une trentaine encore qui savent que demain il se trouvera nombre de ruraux sur le point de faillir, pour se servir de cet argument en faveur de l'ouverture de territoires nouveaux. Un homme dans le coma n'est peut-être pas mort, mais il est bien près de l'être.

Le Congrès de la colonisation est terminé et le programme tracé, accepté. Nous n'en continuerons pas moins, pour notre part, à exprimer ici nos opinions, ou plutôt à faire écho aux confidences secrètes qui nous sont faites tous les jours à nos bureaux. Nous nous doutons bien que notre faible voix ne sera pas entendue en haut lieu mais nous aurons au moins la satisfaction de penser que nous avons "combattu le bon combat", que nous avons dit ce qu'il fallait pour le plus grand bien de nos lecteurs. Et, qui sait? les vérités émises feront peut-être leur petit bonhomme de chemin, pour un jour, convaincre ceux qui président à nos destinées qu'ils ne sont pas dans la meilleure voie.

Robert RAYNAULD

### Après le congrès de la colonisation

Un succès pour M. Vautrin et peut-être pour la colonisation — Une session du Parlement aurait donné des résultats plus tangibles

Ce fut un beau congrès. Trois cents invités, délégués de l'Eglise et de l'Etat, de nos associations religieuses, nationales, professionnelles et sociales. A-t-on vu bien souvent une assemblée aussi représentative de toute la race?

Devant cette réunion d'élite, le ministre de la Colonisation exposa longuement, clairement, de façon intéressante, un programme préparé d'avance. Dans une péroraison pathétique, il demanda aux congressistes de collaborer à cette entreprise nationale qui ne doit pas être la tâche d'un homme ou d'un groupe, mais de la société tout entière; il sollicita les suggestions de ses invités pour assurer le plus complet succès de cette politique de renaissance nationale par la colonisation et le retour à la terre.

Pendant deux jours, les congressistes parlèrent... Les uns... pour parler; d'autres, pour répéter des arguments plus ou moins neufs en faveur de la colonisation; quelques-uns, pour dire des sottises, plusieurs, pour offrir des suggestions très précises et très sensées.

Combien de ces suggestions furent acceptées? Aucune, pas l'ombre d'une seule. A la fin du congrès, le plan Vautrin fut adopté tel quel, sans modification, à l'unanimité. Pendant deux jours, les congressistes parlèrent... pour rien.

M. Vautrin a manœuvré son congrès avec une habileté sans pareille. Il écartait ou laissait tomber les suggestions avec la plus exquise courtoisie, avec le doigt du diplomate le plus raffiné. Puisse-t-il exécuter son programme avec le succès qu'il a remporté en présidant ce congrès!

Ce fut un beau congrès. Un programme tellement généreux que les congressistes croyaient rêver.

Trop généreux même, dans certains cas. Ainsi, des primes spéciales sont annoncées pour les colons jugés nécessaires par les inspecteurs du gouvernement. Il est dangereux que ce soit une prime à la paresse, à l'inconduite, à l'incompétence ou à l'esprit de parti. Des missionnaires colonisateurs estiment avec raison qu'il vaudrait mieux élargir le système des primes ordinaires. D'ailleurs, plusieurs colons ne seraient pas nécessairement s'ils recevaient leurs primes à temps.

Que penser de l'octroi de \$300, payable en trois versements annuels, promis indistinctement à tout cultivateur qui établira son fils sur une terre?

(Suite à la page quatre)

### M. Paul Gouin tient une assemblée à Granby

"Aucune offre du régime actuel, avant, pendant et après les élections, ne nous fera lâcher prise" — "La médecine dont la province a besoin, c'est une bonne dose d'action nationale" — Discours de MM. Leclerc, Monk, Côté, Raynault et Brunelle

Granby, 22 — M. Paul Gouin, président général de l'Action Libérale Nationale, a tenu une grande assemblée hier à Granby.

M. Gouin a insisté particulièrement sur ce fait que l'Action Libérale Nationale n'a pas de couleur et n'entend pas avoir de couleur; elle est avant tout une action nationale, c'est-à-dire qu'elle est ouverte à tous les membres de tous les partis, conservateurs comme libéraux.

Aux applaudissements de la foule, M. Gouin déclara énergiquement qu'il n'est pas à vendre et que rien ne le fera broncher de la ligne de conduite qu'il s'est tracée pour mener son oeuvre à bien: "Aucune offre du régime actuel, dit-il, avant, pendant ou après les élections, ne nous fera lâcher prise."

L'assemblée d'hier a été tenue dans la salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de Son Honneur le maire de Granby, M. J.-H. Leclerc. La salle était remplie à capacité et il y avait une centaine d'auditeurs à l'extérieur, qui écoutaient, sous la pluie, les discours que leur transmettaient des haut-parleurs. Tous les cantons de l'Est étaient représentés dans l'auditoire.

#### M. Fred Monk

M. Fred Monk, président de l'Action Libérale Nationale, petit-fils de feu M. Monk, ancien ministre fédéral, fut le premier à prendre la parole.

M. Monk a déclaré que l'Action Libérale Nationale a pris son germe depuis déjà longtemps et que si elle ne se montre au jour qu'en ce moment, c'est que l'heure n'était pas encore venue.

Nous venons devant vous en toute sécurité, dit-il, pour vous demander de nous aider à rétablir l'équilibre de la province. Après cinq ans de crise économique, nous nous demandons si nous sommes plus avancés. Nous sommes au fond d'un abîme. Pour en sortir, il faudra que chacun fasse des sacrifices.

#### Démocratie devenue un mirage

On peut se demander si, dans notre province, nous ne subissons pas actuellement une véritable dictature, dictature différente des dictatures d'Europe, mais non moins dangereuse, une dictature plus subtile mais qui pourra nous entraîner loin si nous n'y mettons ordre. On peut se demander aussi si notre démocratie n'est pas devenue le mirage de ce qu'elle devrait être.

Comme libéral de vieille souche, je me suis toujours demandé si le gouvernement libéral actuel ne semble pas écarter volontairement tous les moyens qui lui permettraient d'améliorer la situation actuelle.

Nous avons un pays immense avec une population d'à peine 10,000,000. Il me semble que nous devrions, tous, être sinon riches du moins assez à l'aise. Si trop de gens souffrent et sont dans la misère, c'est parce que les richesses sont mal distribuées.

#### M. Ludger Brunelle

M. Ludger Brunelle, cultivateur de Roxton Falls, dit quelques mots. Il donne les raisons qu'il a, lui et les centaines de cultivateurs des cantons de l'Est, d'approuver le programme de l'Action Libérale Nationale.

La principale raison, dit-il, ce sont les réformes agraires que préconisent M. Gouin et ceux qui le supportent.

M. Brunelle énumère quelques-unes de ces réformes agraires: ouverture de nouveaux marchés et amélioration des marchés actuels, rachat des terres seigneuriales, établissement d'un crédit agricole rural, inventaire de la Coopérative fédérée, etc.

#### M. Paul Gouin

Dans la préparation de son programme, l'Action Libérale Nationale s'est modelée en partie sur ce qui s'est fait dans certains pays étrangers, en partie sur les réformes suggérées par nos esprits les plus avertis, prêts ou laïcs qui, indépendamment de l'influence politique et possédant la formation et le temps voulus, ont su approfondir nos problèmes actuels, ceux qui résultent de la crise mondiale comme ceux qui sont particuliers à notre province et à notre nationalité. Et, après plusieurs années d'études, nous avons préparé le programme que nous vous présentons aujourd'hui.

#### Réformes agraires

La base de notre programme, messieurs et mesdemoiselles, ce sont les réformes agricoles car nous croyons que l'agriculture, basée sur la coopération et l'agriculture familiale, doit être le solage, si je puis dire, de notre édifice économique. Si nous voulons remédier à la situation de façon définitive, il ne faut pas se contenter de demi-me-

sures ou de mesures isolées.

La colonisation bien organisée et scrupuleusement conduite est une excellente mesure. Le gouvernement provincial lui-même vient de le constater et de le prouver à sa façon! La colonisation, en effet, permettra à nos fils de cultivateurs qui actuellement encombrent le foyer paternel, de s'établir à leur compte et de fonder un foyer. Cela assurera la survivance de notre race.

Cela fournira aussi de nouveaux débouchés au commerce et à l'industrie, en provoquant la création de nouvelles paroisses, ce qui nécessairement développera le commerce et la construction.

Mais, pour que la colonisation donne de bons résultats, il faudra qu'elle soit bien organisée, que les gens soient payés promptement et qu'une surveillance sévère prévienne les abus.

Pour être pleinement effective, il faudra que l'Etat fournisse des marchés à l'agriculteur.

Il faudra qu'il nomme, dans les villes de la province, des agents commerciaux qui auront charge de créer des débouchés pour nos produits. Il faudra aussi que le gouvernement intervienne auprès des marchands des grandes villes pour faire comprendre à ceux-ci qu'il est dans leur intérêt d'assurer un pouvoir d'achat aux agriculteurs et pêcheurs de cette province en achetant les produits de ces derniers, pourvu évidemment que nos agriculteurs et nos pêcheurs soient prêts à vendre leurs denrées à un prix convenable et à fournir la qualité de marchandise voulue.

#### Le crédit agricole

Il sera inutile d'établir nos gens, et de leur fournir des marchés, s'ils ne peuvent se libérer des charges, des taxes et des intérêts qui mangent à peu près tous leurs profits. S'ils ne peuvent trouver à bon compte l'argent nécessaire pour acheter des instruments de culture ou de pêche et des bestiaux.

Notre système de banque actuel ne répond pas aux besoins de notre classe agricole dont il draine les économies vers les grandes villes, au profit presque exclusif de la grande industrie.

Il faut absolument créer un crédit agricole provincial. Le retour à la terre, en effet, doit s'appliquer non seulement aux hommes mais aussi au capital.

#### Réformes économiques

Il faut absolument briser l'emprise des monopoles et des trusts.

Il y a plusieurs moyens. Taxer les profits afin d'amener une baisse des taux ou, tout au moins, afin d'assurer à la province des revenus nouveaux dont bénéficiera la masse de notre population: fixer, par des lois, le prix du charbon, de l'électricité et de la gazoline, comme la chose s'est faite ailleurs. On pourrait également avoir recours à la loi des combis comme on l'a fait pour le charbon mais il faudrait dans ce cas infliger des amendes sévères et répétées et ne pas se contenter d'une amende isolée de \$30,000.00 qui, en somme, équivaut à un grand coup de mouchoir qui ne saurait en aucune façon effrayer le trust du charbon.

Les moyens pour mettre fin à l'emprise des trusts sont nombreux et relativement faciles. Pour les appliquer, il suffit d'avoir de la bonne volonté, de rechercher sans arrière-pensée les avis et les conseils des spécialistes dans la matière, et surtout, messieurs et mesdemoiselles, de ne pas être lié aux trusts par la caisse électorale ou par les directeurs.

#### Réformes politiques

Nos gouvernants sont élus par le peuple, pour surveiller les intérêts du peuple. Ils sont payés pour cela. Ils devraient donc consacrer tout leur temps, toute leur énergie et tous leurs talents à cette seule fin. Personne ne peut servir, à la fois, deux maîtres, le peuple et les monopoles, dont les intérêts sont si différents et si souvent contradictoires.

La collaboration qui doit exister

### Feu madame L. D. Héroux

Nous sommes au regret d'apprendre la mort de madame L.-D. Héroux, mère de M. Omer Héroux. Mme Héroux, malade depuis quelques semaines, est morte hier aux Trois-Rivières, à l'âge de 78 ans et 6 mois. Ses funérailles auront lieu en la cathédrale des Trois-Rivières, le mercredi 29, à neuf heures du matin.

Survivent à madame Héroux, (Marie-Adélaïde Neault): son mari, M. L.-D. Héroux; ses fils: le R. P. Onésime, O.C.R., du monastère de La Trappe, à Mistassini; MM. Omer Héroux, rédacteur en chef au Devoir, à Montréal; Philippe, comptable; Hector, rédacteur en chef, à Onésime, rédacteur sportif, tous trois au Nouvelliste des Trois-Rivières; ses filles: Madame Henry-L. Auger, femme du teneur du conseil municipal, à Montréal; mesdemoiselles Lucette Héroux, des Trois-Rivières, et Irène Héroux, de Montréal; ses trois soeurs: les révérendes sœurs Sainte-Julie et Marie-de-l'Eucharistie, des Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge, à Nicolet; madame Cyrille Pouliot, de Sommersworth, (N.-H.); et dix-huit petits-fils et petites-filles.

Nos lecteurs et amis se joindront à nous pour exprimer leurs plus vives sympathies et avoir un souvenir dans leurs prières pour l'âme de madame L.-D. Héroux.

#### Dans les coulisses

M. Houde s'est fait de la réclame au Congrès de Québec... de la plus ou moins bonne!

Les intérêts de la Métropole étaient bien gardés dans la vieille capitale: 8 "archevêques" sur 10 qui n'ont pas ouvert la bouche et M. le Maire qui l'a ouverte peut-être trop!

La presse ministérielle s'en est-elle donné durant ces assises! Le "si distingué", le "savant" Ministre par ici, l'honorable Ministre "si travailleur", "si dévoué", par là! Pauvre M. Vautrin, quelle réputation à justifier!

On a fait les choses en grand à Québec. Comme on traverse une période de "prosperité" sans précédent (sic) on n'a parlé que de forêts à abattre, de routes et de ponts à construire, d'écoles et d'églises à ériger. Quand on a de l'argent, on en dépense!...

Ceux qui disent qu'écrivent que ces \$10,000,000, ne rapportent pas de profits sont de fâcheux menteurs! Il n'a pas été décidé de jeter ces millions dans "les chemins"...

"Il faut battre le fer quand il est chaud". Pourquoi notre illustre Camillien ne tiendrait-il pas "son" Congrès de Colonisation, lui aussi?

Nous voyons ça d'ici! M. Houde, "ses 10 esprits" (pardon, experts), Messieurs les Anglais, favorisant le retour à la terre... pour sauver... Concordia!... et la race canadienne-française!!

Une suggestion en terminant. Pourquoi quelque 2,000 familles de chômeurs n'iraient-elles pas passer la saison de villégiature prochaine sur "nos fermes abandonnées"? Il se rencontrerait bien quelques jaloux, mais s'il n'y en a pas plus de disponibles!...

Un TERRIEN

entre l'homme politique et le financier honnête doit être indépendant de tout lien, de tout intérêt personnel.

#### Economie dans l'administration

Il y a actuellement dans notre système parlementaire beaucoup de fonctions excessivement coûteuses qui pourraient être abolies avec avantage.

Je ne vois pas, par exemple, pourquoi nous avons un ministre de l'Agriculture et un ministre de la colonisation; pourquoi nous avons un ministre de la voirie et un ministre des travaux publics.

Et ainsi pour bien d'autres ministères qu'il serait avantageux de réunir en un seul.

Quant aux ministres sans portefeuille, nous n'en avons aucunement besoin.

#### Un conseil économique

Il y a aussi le Conseil législatif dont le rôle, tout le monde l'admet, n'est plus très utile. Nous pourrions réduire le nombre de ses membres à douze personnes qui seraient choisies pour leurs connaissances des questions sociales, économiques et politiques et non pas uniquement pour les services plus ou moins problématiques qu'elles auraient pu rendre à leur parti.

(Suite à la page 2)

Si votre abonnement est échu, "Le Bulletin des Agriculteurs" a besoin que vous vous acquittiez immédiatement.

# Rapport sur l'état des cultures au 30 septembre 1934

Québec, 11 octobre. — La Section de la statistique présente aujourd'hui son sixième rapport de la saison sur l'état des récoltes.

a) Remarque sur l'état des récoltes au 30 septembre 1934, pour la province et par région.

b) Estimation provisoire de la récolte des plantes racines et fourragères.

## (A) REMARQUES SUR L'ETAT DES RECOLTES AU 30 SEPTEMBRE 1934

Sommaire pour la province: En général les conditions sont bonnes. Le rendement à l'acre des pommes de terre sera légèrement inférieur à celui de l'an dernier, mais vu l'augmentation des étendues sous cette culture la récolte de 1934 excédera légèrement celle de 1933. Cependant en plusieurs endroits les tubercules sont atteints de maladie, ce qui diminuera d'autant le volume disponible pour les marchés. La récolte des navets sera légèrement supérieure à celle de l'an dernier. Le rendement à l'acre du maïs est à peu près normal, mais inférieur à celui de l'an dernier. La récolte de ces paturages sont bons pour la saison et les pluies de septembre ont donné un regain de vie dans les régions affectées par la sécheresse au cours de l'été. Les labours d'automne sont commencés, mais dans plusieurs endroits le sol manque d'humidité. La récolte de graine de maïs et de graine de trèfle s'annonce bonne; les légumes sont généralement bons et ont profité de la température humide que nous avons eue au cours de septembre.

Bas-St-Laurent: La température en général est assez favorable et la moisson progresse normalement mais les travaux sont retardés en certains comtés par les pluies fréquentes. On rapporte de la brûlure tardive sur les pommes de terre dans Matapédia et Rivière-du-Loup. Les paturages sont généralement bons.

Québec: En septembre la température a été généralement favorable et la moisson progresse normalement. La récolte est bonne. Les pommes de terre souffrent de pourriture dans le comté de Portneuf. Le rendement du maïs et des navets est faible à la suite des conditions climatiques adverses qui ont prévalu au cours de la saison. Les paturages sont en bonnes conditions.

Trois-Rivières: La récolte est généralement bonne. Les pluies de septembre ont amélioré les conditions et redonné de la vigueur aux paturages. Les pommes de terre donnent un rendement inégal et en plusieurs endroits les tubercules sont atteints de maladie.

Bas-Francs: Le rendement des pommes de terre est très variable et en plusieurs endroits les tuber-

cules sont atteints de maladies. Les navets sont beaux dans certains comtés tandis que dans d'autres le rendement est faible. Les paturages sont généralement bons et le bétail est dans des conditions normales. Cantons de l'Est: Le rendement des plantes racines est faible en raison de la sécheresse persistante qui a prévalu au cours de la saison, mais généralement supérieur aux prévisions de la fin d'août. Les pluies de septembre ont sensiblement amélioré les paturages; l'eau est encore rare en plusieurs endroits et le bétail est généralement en conditions inférieures à la moyenne.

Sud-est de Montréal: La récolte est pratiquement terminée. L'ensilage progresse rapidement. Les labours sont commencés mais le sol est sec en certains comtés. En général les travaux sont plus avancés que l'an dernier à pareille date. Les paturages se sont améliorés à la faveur des pluies récentes. Les pommes de terre donnent un rendement normal et les autres racines ont profité des pluies de septembre mais le rendement est faible. La cueillette des tomates bat son plein et la récolte est abondante. La production de graine de trèfle s'annonce bonne dans Verchères.

Le de Montréal et Vallée de l'Outaouais: Tenant compte des conditions qui ont prévalu au cours de la saison, la récolte est satisfaisante. Les paturages se sont améliorés à la suite des pluies abondantes du mois de septembre, le bétail en profite. Les pommes de terre ont souffert de brûlure et les tubercules sont affectés dans des fortes proportions. Les navets et le maïs donnent un rendement satisfaisant. La récolte de graine de maïs est très bonne, celle du trèfle s'annonce bonne dans Soulanges.

Nord de la province: Les pluies fréquentes retardent les travaux et réduisent les prospects de récolte. Les paturages sont très bons et si la température est favorable la récolte sur toute la ligne sera bonne.

## (B) ESTIMATION PROVISOIRE DE LA RECOLTE DES PLANTES RACINES ET FOURRAGES

La récolte de pommes de terre est provisoirement estimée à 14,010,000 quintaux comparativement à 13,444,000 qtx en 1933, soit une augmentation de 4.2 pour cent; celle des navets est placée à 8,381,000 quintaux comparativement à 7,747,000 qtx en 1933, soit une augmentation de 8.3 pour cent; celle du maïs fourrager est estimée à 449,000 tonnes comparativement à 470,000 en 1933, soit une diminution de 4.5 pour cent; celle de la luzerne est estimée à 18,000 tonnes comparativement à 15,300 tonnes en 1933, une augmentation de 8.5 pour cent.

TABLEAU I

ESTIMATION PROVISOIRE DE LA RECOLTE DES PLANTES RACINES ET FOURRAGES EN 1934

CULTURES	Etendues en culture		Rendement moyen à l'acre		Récolte totale	
	Estima- tion finale	Estima- tion finale	1934	1933	1934	1933
Pommes de terre	143,400	133,100	97.7	92.1	14,010,000	13,444,000
Navets, etc.	38,900	36,400	215	215.6	8,381,000	7,847,000
Maïs fourrager	32,450	44,200	8.6	8.3	449,000	470,000
Luzerne	7,600	5,600	2.37	2.71	18,000	15,300

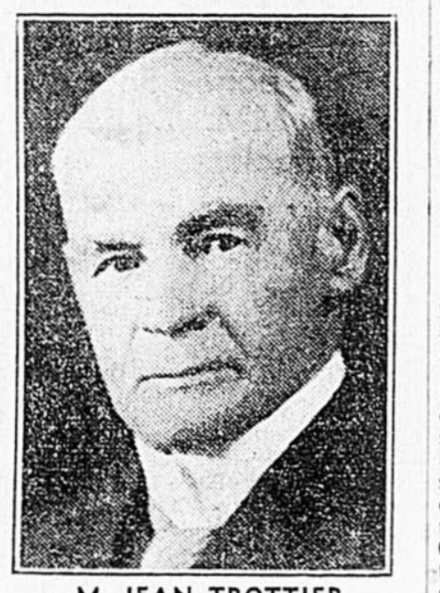
(Ministère de l'Agriculture, Québec).

... au lieu de la date où l'on croit que les navets furent introduits pour la première fois de Hollande en Angleterre, en 1750.

# Carrière intéressante d'un octogénaire

## CANADIEN FRANÇAIS QUI BÉNÉFICIE D'UNE PENSION DE L'IMPERIAL TOBACCO

A Morinville, Alberta, loin de sa province natale, un octogénaire est à même de constater le progrès d'une des plus grandes industries canadiennes, cette industrie dans laquelle il a été en quelque sorte un pionnier, qu'il a vue croître et devenir un grand facteur dans le commerce du Canada. C'est M. Jean Trottier, vendeur mis à sa pension de l'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited.



M. JEAN TROTTIER

M. Jean Trottier est né à Saint-Stanislas de Champlain le 9 octobre 1854, treize ans avant la Confédération. Après avoir fait ses études chez les Frères des Ecoles Chrétiennes aux Trois-Rivières, il entra au service d'un marchand de nouveautés de cette ville.

Il débuta à l'emploi de l'Imperial Tobacco en 1903 sous W. Miller, à Winnipeg, et manifesta de telles capacités qu'on lui confia le territoire de l'Alberta sept ans plus tard. Vers la fin de 1918, à l'âge de 64 ans, il démissionna comme employé de la compagnie. Encore actif, et ne voulant pas rester oisif malgré son âge avancé, il travailla dans un magasin général de Morinville, sa ville d'adoption. Il continua ainsi jusqu'en 1924, alors que l'attrait du commerce du tabac et celui de l'Imperial Tobacco en particulier le ramenèrent au service de cette compagnie comme vendeur indirect.

Il fut finalement mis à sa retraite en janvier 1930.

Au cours de ses nombreuses années au service de l'Imperial Tobacco, M. Trottier fut toujours très populaire parmi ses camarades et un haut fonctionnaire de la Compagnie a dit de lui: "qu'il était un vendeur canadien-français ayant toutes les caractéristiques de sa race, travaillant ferme et consciencieux."

# Pain de miel

La recette suivante a été soumise à l'essai à la cuisine de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, où elle a donné de très bons résultats: — Pain au miel — 2 tasses d'eau bouillante, 2 cuillerées à soupe de beurre, 2 cuillerées à soupe de miel, un demi-gâteau de levure dissous dans un quart de tasse d'eau tiède, 6 tasses de farine tamisée, et 2 cuillerées à thé de beurre de sel. Mettez le miel, le beurre et le sel dans un gros bol, versez de l'eau bouillante; quand le tout est tiède, ajoutez le gâteau de levure dissous et 5 tasses de farine, puis brassez jusqu'à ce que ce soit parfaitement mélangé au moyen d'un couteau ou d'une cuillère à mélanger. Ajoutez la farine qui reste, mélangez, retournez sur une planche enfarinée; pétrissez pour mélanger les ingrédients jusqu'à ce que le mélange soit lisse, élastique au toucher et que des bulles se voient sur la surface.

Il faut un peu de pratique pour pétrir rapidement. Remettez la pâte dans le bol, recouvrez d'un linge propre et d'une planche ou d'un morceau de fer-blanc, et laissez lever pendant la nuit à une température de 75 degrés Fahrenheit. Le matin, coupez la pâte, retournez-la sur une planche légèrement enfarinée, pétrissez pour distribuer l'air, façonnez en pains ou en biscuits, mettez dans une tôle graissée qui doit être presque remplie. Recouvrez, laissez lever jusqu'à ce que la pâte double de volume, et faites cuire dans un four chaud. Cette recette donne un pain et une tôle de biscuits.

# Autorisation de nouvelles variétés de céréales

La Loi fédérale des Semences de 1923 donne au Ministre de l'Agriculture le droit de "licencier" ou d'autoriser les variétés de céréales. Une requête à cet effet a été présentée au commerce de semences en général, afin d'empêcher que le marché ne soit inondé d'un grand nombre de variétés dont la seule valeur, dans bien des cas, réside dans les noms fantaisistes et souvent trompeurs que leur donnaient des vendeurs habiles.

Il est interdit aujourd'hui d'offrir en vente de nouvelles variétés de certaines espèces spécifiées de semence, comme les céréales, qui n'étaient pas connues dans le commerce avant le 31 mars 1923, à moins d'avoir un permis ou une autorisation à cet effet du Ministre de l'Agriculture. Cette autorisation peut être refusée jusqu'à ce qu'un essai de multiplication ait été effectué, et que les plantes adultes aient été examinées. Dans le cas de certaines variétés, dans lesquelles certains points faibles, qui la rendent peu désirable pour le commerce, l'autorisation peut être refusée. Cette dernière clause, qui a été ajoutée en 1928, a pour but d'empêcher que la qualité de nos blés de printemps ne souffre pas de l'inclusion de variétés de blé pauvres et de qualité inférieure.

On trouve parfois dans les champs ensemencés de variétés régalières, plus ou moins pures, des plantes d'un mérite tout spécial et ceux qui trouvent ces plantes sont tentés de les multiplier de façon à obtenir plusieurs centaines de boisseaux de semence. Ces producteurs s'imaginent aisément que la sélection en question a des qualités exceptionnelles et qu'ils ont une nouvelle variété à offrir au pays. On s'élevait une grosse perte de temps et d'argent et bien des déceptions dans les cas de ce genre. Le commerce de semences du Dominion, ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ont., pour lui demander si, dans son opinion, cette soi-disant variété nouvelle vaut la peine d'être multipliée.

Les nouvelles variétés ne sont pas toujours de bonnes variétés, et il est bon, avant d'ensemencer une grande étendue d'une nouvelle espèce, de se renseigner auprès de la ferme expérimentale ou du collège d'agriculture le plus proche. Ces institutions ont sans doute déjà essayé la nouvelle variété en question, ou du moins elle pourront vous renseigner sur ses mérites relatifs pour votre district.

Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

# Mélanges de lait de chaux

Il y a différentes façons de préparer le lait de chaux pour blanchir la maison ou pour désinfecter certains bâtiments de la ferme.

Le mélange employé à la Station expérimentale fédérale de Scott, Sask., pour l'intérieur des bâtiments employés pour les volailles, les moutons, les porcs et les vaches, contient plusieurs matériaux en plus de la chaux et de l'eau. On fait d'abord dissoudre 50 livres de chaux dans 8 gallons d'eau bouillante. On y ajoute 6 gallons d'eau chaude dans laquelle on a fait dissoudre 10 livres de sel et un litre d'alun. On met une boîte de lessive pour chaque 25 gallons du mélange puis une livre de ciment par 3 gallons. On ajoute graduellement en brassant énergiquement.

On met de l'alun pour empêcher la chaux de partir au froitage. Le ciment fait un mélange plus crémeux, qui s'applique plus facilement et adhère plus fortement à la surface. La lessive de soude, en fait, on pourrait la remplacer par du crésol qui ferait tout aussi bien; on met une pinte de crésol par 8 gallons. On préfère la lessive cependant quand on désire que le lait de chaux ait une couleur blanche.

On demande souvent s'il est possible de faire un lait de chaux imperméable pour emploi à l'extérieur. Voici une recette à ce sujet: Faites dissoudre 62 livres de soufre dans 12 gallons d'eau chaude; ajoutez 2 livres de sel et une livre de sulfate de zinc dissous dans 2 gallons d'eau. Ajoutez à ce mélange 2 gallons de lait écramé. Une once d'alun par gallon améliore encore le mélange, mais ce n'est pas indispensable. Ne mettez pas de sel s'il y a des surfaces en métal à recouvrir car le sel les ferait rouiller.

Car Lulu, visiblement inquiète malgré l'optimisme qu'elle affectait pour tâcher de rassurer la vieille dame, semblait plus préoccupée encore de l'inquiétude d'Hubert que de la sienne.

«Elle est bonne, cette petite Lulu, songeait le jeune officier. Elle se dévoue d'une manière admirable à Mme de Distré, et à moi elle témoigne une amitié dont je suis vraiment touché».

Sans le vouloir, et presque instinctivement, il la comparait à Martine. Cette comparaison l'amena à conclure qu'elle ne se ressemblait guère. Mlle de Distré était certainement plus séduisante et plus jolie. Mais il y avait quelque chose de presque inquiétant dans sa physionomie mobile, dans son regard changeant, dans ses manières d'une desinvolte hardiesse. Pour que cette inquiétude se calmât dans l'esprit d'Hubert, il avait fallu naguère que Martine lui apparût revêtue du seyant mais austère costume des "damoiselles" d'autrefois. Depuis, la bizarre aventure du donjon avait fait renaitre ses craintes, de nouveau, il se demandait ce que cachait, sous ses dehors égarés, cette énigmatique jeune fille, le plus souvent riante, parfois mélancolique, et semblant garder jalousement un secret.

# Les finances du Québec

Grâce à la compression des dépenses et, dans une très faible mesure, à la détente économique, la province de Québec rapporte pour l'exercice révolu le 30 juin un déficit d'un million de moins que la période précédente. C'est le troisième en vingt-neuf ans. D'un peu plus d'un demi-million en 1930-31, il est élevé, l'année suivante, à six millions et il a atteint le chiffre de 54 millions aujourd'hui, soit quinze millions de plus. N'ont été les modifications apportées à la comptabilité de la trésorerie, l'insuffisance ne se fût chiffrée que par moins de trois millions et demi, car au delà de deux millions d'arrangements recouverts ont été omis du compte rendu actuel. Tel quel, il aligne 828,282,503 de revenus et 833,876,977 de déboursés.

Au poste des recettes, l'impôt sur l'assurance fait plus de cinq millions et plus-value sur l'an dernier et il y a deux ans; l'impôt sur la capitalisation des sociétés industrielles, au delà de trois millions, environ un quart de million de moins qu'en 1932 et 1931. L'impôt sur les successions, deux millions et deux tiers, diminution de trois cent à sept cent mille dollars relativement aux deux exercices précédents, les patentes de vins et de bière, un million et quart, soit à une fraction près le total d'il y a un an, le monopole des alcools, deux millions et quart comparativement à quatre millions et deux tiers en 1931 et sept millions et quart en 1930, le domaine, deux millions et deux tiers, les mines, en accroissement, plus d'un demi-million. Le total se traduit par vingt-huit millions et quart à rapprocher de trente et un millions, l'exercice antérieur, et pas loin de trente-sept il y a deux ans.

Les prévisions budgétaires portaient sur trente-six millions, et un quart de dépenses et elles n'ont atteint que trente-trois millions et trois quarts. La dette publique a absorbé sept millions et quart contre six millions et un tiers; l'instruction publique, trois millions et deux tiers au lieu de quatre et quart; l'hygiène, 8689,896 comparativement à 8893,520; la voirie, 85,443,880 en regard de plus de six millions en 1932 et au delà de huit millions en 1931; l'agriculture, un peu moins de trois millions, contre quatre et trois quarts de million; la colonisation, près de deux millions; le domaine, un million et deux tiers. D'un excédent de 85,594,473 sur les revenus, déduction faite de deux millions de recettes non créditées, le solde débiteur est de 33,441,637.

(L'Economiste Canadien)

# Règlementation de la mise en vente des pommes de terre

LA CONFÉRENCE, A OTTAWA, DÉCIDE DE LA DEMANDER AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL L'INSPECTION OBLIGATOIRE.

Ottawa, 23 — Les représentants des producteurs et marchands de pommes de terre et des gouvernements des provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Ile-du-Prince-Edouard et Nouveau-Brunswick, en conférence à Ottawa, ont décidé, aujourd'hui, de demander au gouvernement fédéral la réglementation de la mise sur le marché des pommes de terre dans les provinces de l'Est, par l'entremise de l'Office des Produits Naturels.

La conférence a été convoquée pour trouver des moyens d'améliorer la situation du marché des pommes de terre. La récolte, cette année, est très abondante, 7,500,000 boisseaux de plus que l'an dernier et les prix sont baissés. Les producteurs, en certains endroits, ne peuvent avoir que 15 cents pour un sac de pommes de terre.

On a décidé de commander la classification des pommes de terre dans les deux provinces, Ontario et Québec, comme elle se pratique dans les Maritimes. Ce serait plutôt une inspection obligatoire qui ne permettrait qu'aux pommes de terre absolument saines et d'une certaine grosseur d'être vendues sur le marché.

Les délégués ont eu une longue entrevue avec le ministre de l'Agriculture fédéral, l'hon. Robert Weir. Ils rencontreront les membres de l'Office des Produits Naturels demain. On a suggéré à M. Weir d'élaborer un plan pour réglementer la mise sur le marché des pommes de terre et de le mettre en vigueur par l'entremise de l'Office des Produits Naturels. M. Weir vaudra, plus que probablement, connaître le sentiment de la majorité des producteurs avant d'élaborer et mettre en vigueur un tel plan.

# Tribune libre

## Deux dangers

Deux dangers menacent nos enfants sur la ferme: les citernes et les puits ouverts et les vieilles planches couvertes de clous qu'on laisse traîner. La rouille les ronges, ces clous, et il suffit qu'un enfant en prenant ses ébats y écopche ses pieds nus pour qu'un empoisonnement de sang se déclare, causant parfois la mort. Il serait pourtant si facile de couvrir les puits et d'arracher ces clous. Soyons prudents et évitons les pleurs et les lamentations.

A. L. POTTER, Indépendance, Kansas.

# L'hon. M. Sauvé fait des suggestions aux Canadiens français

## UN COMITE POUR SOUSTRAIRE LA QUESTION NATIONALE A LA POLITIQUE

Ottawa, 23 — L'hon. M. Arthur Sauvé, ministre des Postes, a écrit ce soir qu'il a songé souvent à former un comité composé de représentants canadiens-français choisis parmi le clergé, la magistrature et autres sphères de la société, afin de conclure une entente avec la majorité anglo-saxonne et de tenir les questions de nationalité à l'écart des luttes politiques.

M. Sauvé parlait au congrès de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario. Il soulignait l'importance de présenter à toutes les fonctions de l'administration des hommes compétents. "Notre influence se mesurera à notre compétence", a-t-il dit. "Nous devons introduire des hommes compétents appartenant à notre nationalité non seulement dans l'administration, mais encore dans tous les domaines de l'industrie." Le ministre a aussi préconisé que le comité fédéral conservât les droits des deux nationalités, anglaise et française. "Nos droits, a-t-il dit, ne nous ont pas toujours été reconnus. Nous avons conservé la mémoire d'une suite d'événements, survenus depuis 1867, et qui pèsent aujourd'hui lourdement sur nos épaules. Avons-nous toujours agi avec sagesse? Notre jalousie, nos divisions, nos rancunes, nos indécisions, nos accusations, ont-elles été toujours profitables?"

Après s'être posé ces questions, M. Sauvé termina en disant que nous pouvions nous montrer fiers de nos grands hommes.

# La fête du souvenir

M. C. P. Biddell, président de la Canadian Passenger Association, annonce que les deux chemins de fer consentiront des tarifs réduits aux personnes qui désirent profiter de la fin de semaine de la Fête du Souvenir pour voyager. Des billets valables entre toutes les gares au Canada et à certains endroits des Etats-Unis, sur la frontière, seront délivrés au prix d'un passage simple plus un quart. Ils seront valables pour le voyage aller et retour et seront acceptés dans les trains, à l'aller, à partir de vendredi midi, le 9 novembre. Au retour, ils seront valables jusqu'à minuit, mardi le 13 novembre.

Bine que la Fête du Souvenir soit un dimanche cette année et que le lundi ne soit pas fête légale l'on s'attend à ce que plusieurs personnes profitent de ce congé pour visiter une ville étrangère avant l'arrivée de l'hiver.

# Excédent d'une récolte dont il faut disposer

Ottawa, 23. — On a commencé une conférence, hier, à Ottawa, pour prendre les moyens de disposer d'une récolte de sept millions et demi de boisseaux de pommes de terre qui représentent l'excédent de la récolte de cette année sur celle de l'an dernier. On a demandé une inspection rigide de pommes de terre dans Québec et Ontario, afin d'éliminer du marché tout tubercule de qualité inférieure.

«C'est fantastique! s'écriait le colonel.

«Incroyable! ajoutait Mme de Verdier».

«Et, toujours apeurée, Mimi concluait: "Effrayant!"

Seul, le lieutenant de Mornac, que son camarade Limeray trouvait presque toujours chez les Verdier, prenait les choses d'une manière moins tragique.

«Dites simplement, rectifiait-il, que nous ignorons ce qui s'est passé».

Mimi jetait un regard d'admiration sur celui que n'effrayaient pas de tels événements, et n'était pas très loin de considérer cet optimiste lieutenant comme un héros. Mais le colonel disait:

«Evidemment nous ignorons ce qui s'est passé. C'est précisément là ce qu'il y a de grave. Il est grave qu'une jeune fille soit partie, sans tambour ni trompette, et que sa mère refuse à ce sujet toute explication».

«C'est très grave, réchérchait Mme de Verdier. Je crois que si l'une de mes filles en faisait autant, je deviendrais folle».

«Folle ou non, répliquait le colonel, vous commenceriez, ma chère Thérèse, par répondre à la per-

# TONDEZ VOS VACHES

En tondant sur les flancs et la manelle les longs poils collecteurs de fumier, de bactéries et de sédiments nocifs, l'on enlève un abri au poux.

Des vaches propres, tenues en état confortable donnent un lait plus abondant et plus sain, contenant une plus forte quantité de beurre et un moindre pourcentage de bactéries.

Le défaut de lait signifie perte pour vous. Tondez vos vaches.

# CELA PAIE

Voquez les tondeuses STEWART mises à la main \$11.50

CLIPMASTER (tondeuse électrique 110-120 volts). NOUVEAU BAS PRIC seulement \$19.95

Chez votre marchand.

# Flexible Shaft Company Limited

Fabricant et bureau 343 Carlaw Ave., Toronto

re. Dans les provinces maritimes, l'inspection est obligatoire. La conférence à ce sujet se continue aujourd'hui. Les cinq provinces de l'Est du Canada sont représentées.

# M. Paul Gouin...

(Suite de la 1ère page)

Nous pourrions également confier la coûteuse présidence de ce conseil au premier ministre, sans augmentation de salaire. Cela aurait pour avantage immédiat de faire profiter continuellement nos gouvernants des lumières de nos économistes et de nos sociologues.

Il y a trop de commissions (au-delà de vingt). Toutes sont excessivement coûteuses et comportent un nombre effrayant de commissaires. Il faut faire disparaître plusieurs de ces commissions ainsi qu'un bon nombre de commissaires. Il faudrait aussi faire disparaître un grand nombre d'intermédiaires et agents de la Commission des liqueurs.

# Le lieutenant-gouverneur

Les pouvoirs de lieutenant-gouverneur devraient être remis, sans augmentation de salaire, dans les mains du juge en chef de la Cour d'appel, ce qui réduirait considérablement les dépenses à Spencerwood.

# Ce n'est pas des hommes que nous attaquons

En terminant, M. Gouin répète que son parti est avant tout un parti national, ouvert à tout le monde sans distinction de parti ou de couleur. Il ajoute que l'Action libérale nationale n'attaque pas des hommes ni un homme mais qu'elle veut restaurer là où c'est devenu nécessaire de restaurer.

# Faites votre devoir

M. Gouin demande à toute la population de faire son devoir d'aider l'Action libérale nationale à doter la province de Québec d'une politique vraiment nationale. De son côté, l'Action libérale nationale ne sera arrêtée dans la route qu'elle s'est tracée, ni par les concessions, ni par les promesses, ni par les insinuations, ni par les menaces.

# INVENTIONS

Propriété en tous pays. Demandez la Manuel traitant des brevets, marques de commerce, etc.

MARION & MARION fondés en 1912 3260 - rue Université, Montréal

**Toujours à votre service**

Vous qui êtes intéressés dans l'industrie laitière: Nous vendons toutes les machines et ustensiles servant à traiter le lait chez le cultivateur, le laitier et le fabricant de beurre, de fromage et de crème glacée.

Notre service et la qualité supérieure de nos produits sont une garantie de satisfaction.

ADRESSEZ VOS DEMANDES A

**B. TRUDEL & CIE**

304 PLACE D'YOVILLE

Montréal.

Tél. MARquette 8067 Casier Postal 484

Feuilleton du "Bulletin"

# La Légende du Donjon

par Pierre GOURDON

bert. Il espérait prochaine et révélatrice la réponse que la mère de Martine ne pouvait manquer de faire à la vieille comtesse. Celle-ci avait écrit sans tarder. Dans quelques jours, sans doute, on saurait à quoi s'en tenir.

Mais plusieurs jours passèrent et la réponse attendue ne vint pas.

Hubert, préoccupé, profita de ses premières heures de loisir pour courir à Mont-Girard. Il y trouva Mme de Distré fort perplexe et Lulu s'efforçant vainement de lui démontrer qu'elle s'alarmait à tort.

«Voyons, chère madame, raisonnez, disait la jeune fille d'un ton si encourageant et si persuasif qu'elle parvenait à rasséréner un peu la douairière. Raisonnez, raisonnez; il arrive tous les jours que l'on ne répond pas tout de suite à une lettre.

«Ca dépend à quelle lettre, répliquait la vieille dame; à une lettre insignifiante, oui; mais à une

lettre comme celle que j'ai écrite!

«Je conviens que c'est plus étonnant.

«Dites "inexplicable", fantastique, "inouï"! Quoi! L'ancien ma niece que sa fille a disparu, et elle ne me répond pas?

«Elle est peut-être absente.

«Elle ne quitte jamais sa maison.

«Qu'en savez-vous?

«Elle n'a pas le sou. Elle ne peut pas voyager.

Appelé à donner son avis, Hubert émit une idée qui n'était venue à l'esprit ni de Lulu ni de Mme de Distré.

«Je trouve, dit-il, que le silence de votre nièce, madame, est plutôt rassurant, même en supposant qu'elle ait reçu votre lettre.

«Comment cela?» questionnèrent en même temps la vieille dame et la jeune fille.

Le lieutenant expliqua: «Apprenant que sa fille vous

# NOS MARCHES

CE QUE VOUS ACHETEZ CE QUE VOUS VENDEZ

## PRIX DU GROS, A MONTREAL

FARINE A PAIN	
Première patente	2.50
Deuxième patente	2.20
Forté à boulanger	2.15
Farine à pâtisserie	2.50

FARINE A ENGRAIS	
Low Grade	1.75

SOUS-PRODUITS DU BLE	
Le char, la tonne	
Son	24.25
Gru rouge	25.25
Middling extra	30.25

GRAINS	
Avoine de l'Ouest no 1 d'alim.	.46
Orge de l'Ouest no 3	.60
Mais argentin	.94
Blé à engrais no 6	.75

TOURTEAUX DE LIN	
Le char, la tonne	
De lin	38.00
De coton	45.00
Drèches de Brasserie	26.00

SUCRE	
Granulé, sac de coton	5.10
Cassonade no 1	4.80
Cassonade no 2	4.70

MELASSE (Barbades)	
Le gallon	
No 1, tonneau de 90 gals	54 1-2
No 1, baril de 25 gals	54 1-2

SEL	
Le sac	
Sel fin, sacs de 50 lbs en juil.	.52
Gros sel, sacs de 140 lbs	.98
Sel en pierre, bloc de 50 lbs	.65

PEAUX VERTES	
Prix fournis par la maison Martin & Stewart Hides, 845, rue Saint-Paul ouest.	
De boeuf, moins de 48 lbs	.04 1/2
De boeuf, plus de 48 lbs	.04

PETROLE	
Le gallon	
Imperial Royalite:	
Barils de bois de 45 gal.	.17
Imperial Royalite:	
Barils d'acier de 47 gal.	.17

GAZOLINE	
Le gallon	
Imperial Three Star:	
Barils de 45 gallons	.18
Ethyl	.20

A ces prix il faut ajouter 6 cents par gallon pour la taxe du gouvernement provincial.

ENGRAIS CHIMIQUES SIMPLES	
La tonne	
Par chars complets, F.O.B. Québec	
Superphosphate, 16 p. c.	16.50
Phosphate Thomas 16% ass.	\$20.50
Muriate de potasse 48%, sac de 200 lbs	\$35.00
Sulfate de potasse 48%, sac de 200 lbs	\$50.00
Sulfate d'ammoniaque, 20% d'azote, sac de 200 lbs	\$35.00
Nitrate de soude, 15% d'azote, sac de 100 lbs	\$46.00

MARCHÉ DES VOLAILLES	
VIVANTES:	
Poulets engraisés	la livre
No 1	16 à 19
No 2	14 à 16
Sélectionnés A	12 à 14
Sélectionnés B	10 à 12
Poules sélectionnées A	14 à 16
Poules sélectionnées B	12 à 14
Poules sélectionnées C	10
ABATTUES:	
Poulets engraisés au lait:	
No 1	18 à 22
No 2	15 à 18
Sélectionnés A	14 à 15
Sélectionnés B	12 à 14
Sélectionnés C	10 à 12
Poules sélectionnées A	15 à 17
Poules sélectionnées B	13 à 15
Poules sélectionnées C	12

AGNEAUX ET MOUTONS	
Le fut avec énormément de difficulté que nous avons réussi à faire avancer le prix des agneaux. Les acheteurs, dès l'ouverture du marché, n'offraient que 6c et bon nombre de leurs achats ont été faits à ce prix. Nous avons refusé de vendre à ce prix et avons gardé nos agneaux jusqu'à tout près de midi et avons finalement réussi à obtenir 6 1/4c pour les bons sujets. Les agneaux pesant plus que 100 livres devaient subir une coupe de 1c la livre, pendant que les béliers et les communs en subissaient une de 2c par livre. Nous nous attendons à ce que le marché reste ferme pour le reste de la semaine. Les moutons se vendaient de 1 1/2c pour les communs jusqu'à 2 1/2c pour les bons.	

MARCHÉ DES VOLAILLES	
Le gérant d'une de nos maisons de commerce nous fait savoir que le prix est bon pour les oignons rouges, bien secs, No 2. Si donc vous souhaitez vendre votre récolte ou du moins, une partie de votre récolte, veuillez communiquer immédiatement avec nous en faisant savoir la quantité dont vous pouvez disposer et nous pourrions opérer la transaction pour vous.	

AGNEAUX ET MOUTONS	
Le fut avec énormément de difficulté que nous avons réussi à faire avancer le prix des agneaux. Les acheteurs, dès l'ouverture du marché, n'offraient que 6c et bon nombre de leurs achats ont été faits à ce prix. Nous avons refusé de vendre à ce prix et avons gardé nos agneaux jusqu'à tout près de midi et avons finalement réussi à obtenir 6 1/4c pour les bons sujets. Les agneaux pesant plus que 100 livres devaient subir une coupe de 1c la livre, pendant que les béliers et les communs en subissaient une de 2c par livre. Nous nous attendons à ce que le marché reste ferme pour le reste de la semaine. Les moutons se vendaient de 1 1/2c pour les communs jusqu'à 2 1/2c pour les bons.	

MARCHÉ DES VOLAILLES	
Le gérant d'une de nos maisons de commerce nous fait savoir que le prix est bon pour les oignons rouges, bien secs, No 2. Si donc vous souhaitez vendre votre récolte ou du moins, une partie de votre récolte, veuillez communiquer immédiatement avec nous en faisant savoir la quantité dont vous pouvez disposer et nous pourrions opérer la transaction pour vous.	

MARCHÉ DES VOLAILLES	
Le gérant d'une de nos maisons de commerce nous fait savoir que le prix est bon pour les oignons rouges, bien secs, No 2. Si donc vous souhaitez vendre votre récolte ou du moins, une partie de votre récolte, veuillez communiquer immédiatement avec nous en faisant savoir la quantité dont vous pouvez disposer et nous pourrions opérer la transaction pour vous.	

MARCHÉ DES VOLAILLES	
Le gérant d'une de nos maisons de commerce nous fait savoir que le prix est bon pour les oignons rouges, bien secs, No 2. Si donc vous souhaitez vendre votre récolte ou du moins, une partie de votre récolte, veuillez communiquer immédiatement avec nous en faisant savoir la quantité dont vous pouvez disposer et nous pourrions opérer la transaction pour vous.	

MARCHÉ DES VOLAILLES	
Le gérant d'une de nos maisons de commerce nous fait savoir que le prix est bon pour les oignons rouges, bien secs, No 2. Si donc vous souhaitez vendre votre récolte ou du moins, une partie de votre récolte, veuillez communiquer immédiatement avec nous en faisant savoir la quantité dont vous pouvez disposer et nous pourrions opérer la transaction pour vous.	

MARCHÉ DES VOLAILLES	
Le gérant d'une de nos maisons de commerce nous fait savoir que le prix est bon pour les oignons rouges, bien secs, No 2. Si donc vous souhaitez vendre votre récolte ou du moins, une partie de votre récolte, veuillez communiquer immédiatement avec nous en faisant savoir la quantité dont vous pouvez disposer et nous pourrions opérer la transaction pour vous.	

MARCHÉ DES VOLAILLES	
Le gérant d'une de nos maisons de commerce nous fait savoir que le prix est bon pour les oignons rouges, bien secs, No 2. Si donc vous souhaitez vendre votre récolte ou du moins, une partie de votre récolte, veuillez communiquer immédiatement avec nous en faisant savoir la quantité dont vous pouvez disposer et nous pourrions opérer la transaction pour vous.	

MARCHÉ DES VOLAILLES	
Le gérant d'une de nos maisons de commerce nous fait savoir que le prix est bon pour les oignons rouges, bien secs, No 2. Si donc vous souhaitez vendre votre récolte ou du moins, une partie de votre récolte, veuillez communiquer immédiatement avec nous en faisant savoir la quantité dont vous pouvez disposer et nous pourrions opérer la transaction pour vous.	

MARCHÉ DES VOLAILLES	
Le gérant d'une de nos maisons de commerce nous fait savoir que le prix est bon pour les oignons rouges, bien secs, No 2. Si donc vous souhaitez vendre votre récolte ou du moins, une partie de votre récolte, veuillez communiquer immédiatement avec nous en faisant savoir la quantité dont vous pouvez disposer et nous pourrions opérer la transaction pour vous.	

MARCHÉ DES VOLAILLES	
Le gérant d'une de nos maisons de commerce nous fait savoir que le prix est bon pour les oignons rouges, bien secs, No 2. Si donc vous souhaitez vendre votre récolte ou du moins, une partie de votre récolte, veuillez communiquer immédiatement avec nous en faisant savoir la quantité dont vous pouvez disposer et nous pourrions opérer la transaction pour vous.	

MARCHÉ DES VOLAILLES	
Le gérant d'une de nos maisons de commerce nous fait savoir que le prix est bon pour les oignons rouges, bien secs, No 2. Si donc vous souhaitez vendre votre récolte ou du moins, une partie de votre récolte, veuillez communiquer immédiatement avec nous en faisant savoir la quantité dont vous pouvez disposer et nous pourrions opérer la transaction pour vous.	

MARCHÉ DES VOLAILLES	
Le gérant d'une de nos maisons de commerce nous fait savoir que le prix est bon pour les oignons rouges, bien secs, No 2. Si donc vous souhaitez vendre votre récolte ou du moins, une partie de votre récolte, veuillez communiquer immédiatement avec nous en faisant savoir la quantité dont vous pouvez disposer et nous pourrions opérer la transaction pour vous.	

MARCHÉ DES VOLAILLES	
Le gérant d'une de nos maisons de commerce nous fait savoir que le prix est bon pour les oignons rouges, bien secs, No 2. Si donc vous souhaitez vendre votre récolte ou du moins, une partie de votre récolte, veuillez communiquer immédiatement avec nous en faisant savoir la quantité dont vous pouvez disposer et nous pourrions opérer la transaction pour vous.	

MARCHÉ DES VOLAILLES	
Le gérant d'une de nos maisons de commerce nous fait savoir que le prix est bon pour les oignons rouges, bien secs, No 2. Si donc vous souhaitez vendre votre récolte ou du moins, une partie de votre récolte, veuillez communiquer immédiatement avec nous en faisant savoir la quantité dont vous pouvez disposer et nous pourrions opérer la transaction pour vous.	

MARCHÉ DES VOLAILLES	
Le gérant d'une de nos maisons de commerce nous fait savoir que le prix est bon pour les oignons rouges, bien secs, No 2. Si donc vous souhaitez vendre votre récolte ou du moins, une partie de votre récolte, veuillez communiquer immédiatement avec nous en faisant savoir la quantité dont vous pouvez disposer et nous pourrions opérer la transaction pour vous.	

MARCHÉ DES VOLAILLES	
Le gérant d'une de nos maisons de commerce nous fait savoir que le prix est bon pour les oignons rouges, bien secs, No 2. Si donc vous souhaitez vendre votre récolte ou du moins, une partie de votre récolte, veuillez communiquer immédiatement avec nous en faisant savoir la quantité dont vous pouvez disposer et nous pourrions opérer la transaction pour vous.	

MARCHÉ DES VOLAILLES	
Le gérant d'une de nos maisons de commerce nous fait savoir que le prix est bon pour les oignons rouges, bien secs, No 2. Si donc vous souhaitez vendre votre récolte ou du moins, une partie de votre récolte, veuillez communiquer immédiatement avec nous en faisant savoir la quantité dont vous pouvez disposer et nous pourrions opérer la transaction pour vous.	

MARCHÉ DES VOLAILLES	
Le gérant d'une de nos maisons de commerce nous fait savoir que le prix est bon pour les oignons rouges, bien secs, No 2. Si donc vous souhaitez vendre votre récolte ou du moins, une partie de votre récolte, veuillez communiquer immédiatement avec nous en faisant savoir la quantité dont vous pouvez disposer et nous pourrions opérer la transaction pour vous.	

MARCHÉ DES VOLAILLES	
Le gérant d'une de nos maisons de commerce nous fait savoir que le prix est bon pour les oignons rouges, bien secs, No 2. Si donc vous souhaitez vendre votre récolte ou du moins, une partie de votre récolte, veuillez communiquer immédiatement avec nous en faisant savoir la quantité dont vous pouvez disposer et nous pourrions opérer la transaction pour vous.	

MARCHÉ DES VOLAILLES	
Le gérant d'une de nos maisons de commerce nous fait savoir que le prix est bon pour les oignons rouges, bien secs, No 2. Si donc vous souhaitez vendre votre récolte ou du moins, une partie de votre récolte, veuillez communiquer immédiatement avec nous en faisant savoir la quantité dont vous pouvez disposer et nous pourrions opérer la transaction pour vous.	

## Marché du bétail à Montréal

ARRIVAGES  
A la Pointe St-Charles, lundi, le 22 octobre 1934: Bétail 2295; veaux 2521; porcs 2233; moutons 3826.

BETAIL  
Les arrivages étaient beaucoup trop forts pour la demande et tard cet après-midi il n'y avait encore que la moitié des sujets de vendus et cela à des prix de 25c à 50c en bas de ceux qui étaient payés la semaine dernière. Les bouvillons de choix ne rapportent que 4c à 4 1/2 c et tous ceux qui furent vendus à ce prix provenaient de l'Ouest. Les sujets de qualité moyenne se vendaient de 3 1/4c à 3 3/4 c et les communs de 2 1/4c à 2 1/2c; les sujets légers se vendaient de 1 3/4c à 2c. Les vaches de bonne qualité étaient payées 2 1/2c, les moyennes de 2c à 2 1/4c et les communes de 1 1/2c à 2c; celles qui étaient destinées à la mise en conserve rapportaient de 1c à 1 1/4c. Les taureaux communs se payaient de 1 1/2c à 2c et ceux de meilleure qualité allaient jusqu'à 3c.

VEAUX  
Les veaux de lait étaient fermes, les bons se vendant de 6c à 6 1/2c avec quelques ventes jusqu'à 7c; les sujets de qualité moyenne rapportaient de 5 1/2c à 6c et les communs de 4c à 5c. Les veaux de champs subissaient une diminution variant de 25c à 50c par 100 livres. La plupart des ventes ont été faites à 2c et 2 1/2c, quelques-uns de meilleure qualité se vendant 2 1/2c et les plus communs 1 3/4c. Les veaux pesants, nourris à la chaudière, étaient très difficiles à vendre et ne rapportaient que de 2 3/4c à 3 1/2c, pendant que les veaux de champs d'un an rapportaient de 1 1/2c à 1 3/4c.

AGNEAUX ET MOUTONS  
Ce fut avec énormément de difficulté que nous avons réussi à faire avancer le prix des agneaux. Les acheteurs, dès l'ouverture du marché, n'offraient que 6c et bon nombre de leurs achats ont été faits à ce prix. Nous avons refusé de vendre à ce prix et avons gardé nos agneaux jusqu'à tout près de midi et avons finalement réussi à obtenir 6 1/4c pour les bons sujets. Les agneaux pesant plus que 100 livres devaient subir une coupe de 1c la livre, pendant que les béliers et les communs en subissaient une de 2c par livre. Nous nous attendons à ce que le marché reste ferme pour le reste de la semaine. Les moutons se vendaient de 1 1/2c pour les communs jusqu'à 2 1/2c pour les bons.

POURCS  
Il y avait forte demande ce matin pour les porcs et tous les sujets offerts sur le marché étaient vendus de très bonne heure à 8 1/2c pour les bons. Nous considérons ce prix pour Montréal comme étant meilleur que ce à quoi nous pouvions nous attendre, étant donné les conditions générales existant sur les autres marchés canadiens. Les sujets de choix, comme d'ha-

bitude, bénéficiaient de la prime de 81 par tête. Les sujets de boucherie, les légers et les lourds devaient subir une coupe de 1-2c la livre, pendant que les très lourds, 270 livres et plus, subissaient une coupe de 1c la livre. Il est assez difficile de dire ce à quoi nous pouvions nous attendre sur ce marché, car les rapports qui nous sont parvenus de l'ouest, indiqueraient que notre prix est d'un quart de sou supérieur à celui qui a été payé là-bas et les acheteurs s'efforcent déjà de faire baisser le niveau de nos prix pour compenser pour cette différence; nous doutons cependant qu'ils y réussissent. La demande pour les truies a été assez bonne et le prix a été de 6c à 7c.

Les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine se totalisèrent à 14,294 têtes — y compris 3,621 bêtes à cornes, 4,171 agneaux et moutons, 3,398 porcs et 3,104 veaux. Les arrivages abondants des bêtes à cornes offertes en vente la semaine dernière étaient excédés par les offres cette semaine jusqu'à date. Les acheteurs rapportaient une accumulation de bœuf en entrepôt; les prix étaient en baisse, et les bêtes à cornes offertes ne sont pas toutes vendues.

Les bons bouvillons rapportaient de \$4.50 à \$5.00, la plupart des bouvillons moyens de \$3 à \$3.50, avec les bouvillons d'assez moyenne qualité autour de \$2.75 et \$3.00, et les bouvillons communs. Les bons vaches rapportaient pour la plupart \$2.50, avec un haut de \$2.60. Les vaches moyennes se vendaient autour de \$2 et \$2.25 et les espèces de boucherie communes de \$1.50 à \$1.75. Les vaches pour la mise en conserve demeuraient stables de \$1 à \$1.50, avec la plupart à \$1 et \$1.25. Les prix des taureaux montraient de la faiblesse, se vendant de \$1.50 à \$2.50, avec le prix moyen près de \$1.75. Les taureaux variaient de \$1.50 à \$3.50.

86% des veaux se composaient des sujets d'herbe. Le prix de ces sujets ont décliné de 25 sous ou plus. Les ventes variaient de \$1.75 à \$2.75, avec la plupart des ventes à \$2.25 et \$2.50, et avec les uns d'un an, légers, à \$1.50. Les bons veaux de lait demeuraient stables, se vendant jusqu'à \$7. Les sujets entre ces deux qualités variaient de \$3.00 pour les veaux maigres et communs au biberon, à \$5.75 pour les veaux d'assez bonne qualité.

Les bons agneaux se vendaient de \$6 à \$6.25. Les agneaux lourds, pesant de 100 à 115 lbs, rapportaient de \$5.00 à \$5.25. Les extra lourds, les agneaux de très mauvaise qualité, et les agneaux non châtrés rapportaient de \$4 à \$4.25. Les moutons donnaient de \$1.50 à \$2.50.

Il y avait une bonne demande pour les porcs à \$8.50, nourris et abrévés, pour les bœufs, à \$8 pour les porcs de boucherie, les légers et les lourds, et à \$7.50 pour les extra lourds. Les truies variaient de \$6.50 à \$7.

Le marché aux volailles en vie est très actif. Les arrivages sont tout juste suffisants pour satisfaire la demande, quoique les poules d'un gros poids soient rares. Les prix de gros à mi-gros sont approximativement les suivants: poules de 5 livres et plus 13-14c, 4 1/2-5 livres, 12-13c, 4-4 1/2 livres 11-12c, moins de 4 livres 9-11c; poulets, 6 livres et plus 14-17c, 5-6 livres 13-14c, 4 1/2-5 livres 12-13c, moins de 4 1/2 livres 11-12c. La qualité des poulets qui arrivent est meilleure et les prix payés sont inférieurs de 1/2c aux prix ci-dessus.

Prix plus élevés à Ottawa  
Ottawa. — Il n'arrive presque plus d'œufs frais ici actuellement et les œufs d'entrepôt s'écoulent rapidement. Les commerçants content aux producteurs et expéditeurs de campagne le prix que voici: catégorie A gros 31-32c, catégorie A moyens 29, catégorie B 24-25, catégorie C 18-19. Voici les prix du gros aux détaillants: catégorie A gros 34-38c, catégorie A moyens 31-35, catégorie B 26-28, catégorie C 22-23. Ces prix sont plus élevés qu'ils n'étaient la semaine dernière sur les catégories supérieures.

Les œufs de campagne montent à Québec  
Québec. — Les œufs frais sont très rares dans ce district et la production locale ne suffit pas à satisfaire les besoins. Aussi, il est ar-

rivé cinquante caisses d'œufs catégorie A gros de Montréal. Les commerçants cotent les prix suivants aux points de campagne: catégorie A gros 32-34c, catégorie A moyens 30-31; catégorie B 20-21, catégorie C 18-19. Les prix du gros aux détaillants sont les suivants: catégorie A gros 36-38c, catégorie A moyens 34-35, catégorie B 24, catégorie C 22. Il est arrivé assez de volailles cette semaine mais la qualité était pauvre. Les volailles achetées ont été mises en entrepôt froid car les ventes aux détaillants ont été très faibles. Les prix sont pareils à ceux de la semaine dernière.

Condamnés pour avoir erré dans la forêt, sans permis  
Québec, 22. — "Nous ne marchons pas dans la forêt, mais dans la rivière", répondent trois individus accusés d'avoir erré dans la forêt sans avoir, au préalable, obtenu un permis du garde-foret. Quelque curieuse que soit cette défense, elle a soulevé une question légale d'un certain intérêt: cette rivière fait-elle partie du domaine public ou du domaine privé? Le juge Fortier, devant qui ces individus ont comparu, a décidé que la rivière en question fait partie du domaine public et il a condamné les prévenus à payer chacun un montant des frais, en plus de \$3 d'amende.

Notre Service d'Informations  
Nous recevons chaque jour de nombreuses lettres venant de lecteurs ayant quelques achats ou ventes à opérer. Nous espérons que nos renseignements leur sont profitables. Nous attirons maintenant l'attention de nos lecteurs sur les Marchés suivants:

— Foin et paille
— Légumes et fruits
— Volailles
— Engrais chimiques
— Concentrées, moulées balancées
— Chaux
— Tôle, broche.

BUREAU DES RENSEIGNEMENTS

## Marché de la semaine (17 oct. au 23 oct. 1934) inclusivement

DATE	BEURRE	FROMAGE	OEUFs	PATATES	VOLAILLES
17 oct.	Frais no 1: 19 1/2-19 3/4 Entrepôt no 1: 19 1/4-19 1/2 Demande très faible d'où ce ton incertain.	Ont. col. 9 1/4-9 1/2; bl. 9 Qué. col. 9 c. Le peu de demande d'outre-mer explique la baisse.	A gros: 36-37 Méd. 34-35 Poulettes: 28-30 B 22-23; C 20-21 La demande a diminué mais les arrivages sont faibles de sorte que le marché se maintient bien.	40-45 cts pour les nouvelles du N. B. et 30-35 pour celles du Québec.	Pas de changement.
18 oct.	Frais no 1: 19 1/2-19 3/4 Entrepôt: no 1: 19 - 19 1/4 Peu actif	Ont. col. 9 1/2 bl. 9 Qué. col. 9 bl. 8 1/2 Inactif.	A gros 37-38; Méd. 35-36 Poulettes: 28-29 B 21-23; C 20 Augmentation soutenue dans les prix.	Inchangé	Marché tranquille. Prix stables.
19 oct.	Frais no 1: 19 1/2-19 3/4 Entrepôt: no 1: 19 - 19 1/2 Tranquille.	Prix inchangés. La demande d'outre-mer un peu meilleure.	A Gros: 37-38; Méd.: 34-36 Poulettes: 28-30 B 21-23; C 20-21 Malgré que le chiffre d'affaires soit peu considérable, il est suffisant pour écoulent les arrivages.	Mêmes prix. Demande est active et les arrivages sont considérables.	Inchangé.
22 oct.	No 1: 19 1/2 à 20 c. L'accroissement dans la demande a rendu ce marché plus ferme.	Ont. col. 9 1/2-9 3/4; bl. 9-9 1/4 Qué. col. 8 1/2-8 3/4; bl. 8-8 1/4 Ce marché s'affermi, la demande est plus encourageante.	A Gros: 38-40; Méd.: 34-36 Poulettes: 28-30 B 21-23; C 20-21	Prix fermes	Il y a une bonne demande pour certaines classes. Les prix se maintiennent.
23 oct.	No 1: 19 1/2 No 2: 19 1/4 Tranquille, mais légère pression le stabilise.	Prix inchangés pour l'Ontario. Qué. col. 9-9 1/4; bl. 8 1/2-8 3/4 Stable et ferme.	A Gros: 38-39; A Méd. 34-35 Poulettes 28-30 B 22; C 20 La demande a considérablement diminué aujourd'hui.	Marché stable	Les poulets et poulettes sont recherchés par les acheteurs. Peu de changement dans les prix.

## ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal LUNDI, LE 22 OCTOBRE 1934

PORCS VIVANTS	
Le char, la tonne	
Porc à bacon (Select)	8 1-2
180 à 220 lbs	8 1-2

PRIME DE \$1.00	
Le char, la tonne	
Porc à bacon, 180 à 220 lbs	8 1-2
Porc à boucherie, 160 à 230 lbs	.08
Porcs légers et à engrais, 120 à 160 lbs	.08
Porcs lourds, 240 à 270 lbs	.08
Extra-lourds, 270 lbs ou plus	7 1-2
Très communs	.07

VACHES	
Le char, la tonne	
Choix	2 1-4 à 2 1-2
Bonnes	2 à 2 1-4
Moyennes	1 3-4 à 2
Communes	1 1-4 à 1 1-2
Très communes	1c

VEAUX DE LAIT	
Le char, la tonne	
Choix	6 à 7c
Bons	5 à 5 1/2c
Moyens	4 1/2 à 4 3/4c
Communs	3c à 3 1/2c

VEAUX DES CHAMPS	
Le char, la tonne	
Bons	2 1-4 à 2 1-2

PRIX DE REMISE  
Coopérative Fédérée de Québec  
(De la semaine finissant le 16 octobre 1934)

MONTREAL	
Le char, la tonne	
BEURRE FRAIS	
No 1, pasteurisé	19 1-4
No 1, non pasteurisé	18 3-4
No 2	18 1-4

FROMAGE BLANC	
Le char, la tonne	
No 1	8 3-8
No 2	7 3-8

FROMAGE COLORE	
Le char, la tonne	
No 1	8 3-4
No 2	7 3-4

VEAUX ABATTUS ENGRAISSÉS AU LAIT	
Le char, la tonne	
Bon	12 1-2</

# Après le congrès de la colonisation

(Suite de la 1ère page)

Nombre de congressistes se sont prononcés contre ces subvendes gratuits qui habituent nos gens à trop compter sur l'Etat. Déjà plusieurs cultivateurs ont passé des contrats fictifs pour recevoir cet octroi. Seuls peuvent en bénéficier ceux qui ont les moyens d'acheter une ferme à leurs fils. Pour résoudre ce problème angoissant de l'établissement des fils de cultivateurs, il faut un crédit spécial à des conditions très faciles. Ainsi, les agriculteurs aisés ne tendraient pas la main pour obtenir un octroi gratuit; les pauvres pourraient se procurer des fonds remboursables par annuités pour établir leurs fils.

A ceux qui ne peuvent être aidés par leur père, le ministre offre le même octroi de \$300 et un prêt de \$500 pour s'acheter du roulant. C'est la première fois que le principe du crédit agricole est admis par le gouvernement provincial. Nous félicitons M. Vautrin d'avoir pratiqué cette brèche. Nous lui demandons de ne pas s'arrêter en chemin et d'organiser un système de crédit beaucoup plus efficace et sentant moins le socialisme d'Etat que cet octroi gratuit de \$300.

Le reste du programme est excellent mais un peu compliqué. Le ministre a élaboré plusieurs projets nouveaux pour l'établissement des colons sur des terres neuves. Il suggère de nombreuses améliorations au plan Gordon. Il propose un plan d'organisation de colonies par groupes de 50 colons qui construiront les chemins, recevront des avances pour bâtir leurs habitations et feront venir leurs familles après avoir terminé ces travaux en commun. Au colon isolé qui préfère s'établir dans des colonies déjà ouvertes, il offre une nouvelle prime de \$100 pour construire une maison. Il se propose de tenter une expérience en faisant construire les chemins et les habitations avant d'envoyer les colons avec leurs familles.

Il restera à donner des lots à tous les colons qui voudront s'établir. M. Vautrin va trouver dans son chemin de puissantes compagnies qui exploitent nos forêts et qui ne désarmeront pas devant son sourire. Mais il a promis de ne pas reculer même devant l'expropriation des concessions forestières propres à la culture...

Ce fut un beau congrès. Mais le plan Vautrin n'existe encore que sur le papier. Une session du parlement aurait été plus pratique.

Il y a quelques mois, disait M. Taschereau, dans son discours d'ouverture, nous avons cru devoir faire un mouvement vigoureux de colonisation et nous avons annoncé qu'à la prochaine session nous demanderons aux députés de mettre à notre disposition la somme de dix millions de dollars pour la colonisation.

Puisque cette conversion date de quelques mois, pourquoi ne pas avoir réuni le Parlement plus tôt pour voter ces dix millions?

Dès le mois de juin, le premier ministre était prêt à convoquer une session spéciale pour régler les affaires de Montréal. Mais pour résoudre le plus grand problème de notre temps, on se contenta d'un congrès.

Novembre approche; ce programme de grande envergure ne peut être appliqué en 1934. Que la prochaine session soit suivie d'un appel au peuple, le congrès de la colonisation ne servira que pour la campagne électorale. Attendons...

Albert RIOUX

—Du Devoir.

## Un coûteux incendie à Sainte-Genève

Sainte-Genève de Batiscan. 22 — La maison de M. Emery Lahaie a été réduite en cendres et la fabrique de liqueurs "Star", propriété de M. Octave Massicotte, a été sérieusement endommagée. La fabrique était exploitée par les fils du propriétaire, MM. Gérard, André et Jules Massicotte. La bâtisse, à 2 étages comprenait la fabrique proprement dite, des bureaux, un entrepôt et un logement. Le feu prit chez M. Lahaie et se propagea rapidement. Comme le pâté de maisons du côté sud de la rivière Batiscan était menacé, on appela les pompiers de Sainte-Anne de la Perade qui furent bientôt sur les lieux avec divers appareils. Les dommages sont évalués à \$5,000. Une faible partie seulement est couverte par les assurances. L'incendie est attribué à une cheminée défectueuse.

## M. Adélar Godbout

Sherbrooke, 22 — L'hon. Adélar Godbout, ministre provincial de l'Agriculture, s'est arrêté quelques minutes ici, en fin de semaine, pour saluer l'hon. M. Nicol, il

a ensuite continué son voyage jusqu'à New-York et Washington. Le ministre va étudier la situation agricole aux Etats-Unis et il appliquera le fruit de ses observations à la préparation de la législation qui sera soumise à la prochaine session.

## Une biche de cerf la tête ornée de bois

On vient d'apporter au Dr. Armand Brassard, directeur du Jardin Zoologique de Charlesbourg, une biche de cerf de Virginie dont la tête est ornée de bois, dit un rapport reçu par le service de la chasse et de la pêche du Canadien National. Cet animal a été tué dans le comté de Rimouski, à 7 milles au sud de la rivière Castor, par MM. J. A. Chalifour et T. E. Giroux, chasseurs de Beauport, P. Q. Comme d'habitude, quand se produit ce phénomène dans la nature qui est tout de même assez rare, il se rencontre presque toujours chez des femelles stériles. Les bois de la biche étaient encore recouverts de leur peau velue. D'après le Dr. Armand Brassard l'animal était âgé d'environ deux ans.

# Consultations légales

L'administration du "Bulletin des Agriculteurs" s'est assurée des services d'un expert en matières légales. Ce service est pour nos abonnés seulement. Les questions doivent être d'intérêt général et signées du nom de l'abonné et d'un pseudonyme. On s'expliquera aussi brièvement que possible. Adresses comme suit: Le "Bulletin des Agriculteurs", 430, est, rue Notre-Dame, Montréal.

## VENTE DE LA CHOSE D'AUTRUI

Q. — Mon chien a été volé; après recherches faites j'ai découvert l'homme qui l'a en sa possession. Celui-ci déclare qu'il l'a acheté d'un autre individu, et ne veut pas remettre le chien à moins que je ne lui paie une forte pension. Quels sont mes recours? — (A. D., Amos, Abitibi).

R. — Vous devriez voir un avocat et prendre une saisie-revendication entre les mains de celui qui a la possession de votre chien. Vous n'êtes pas tenu de payer une pension, ce qui me semble absurde.

Si l'individu qui est en possession de votre chien l'avait acheté de bonne foi de commerçants dont le métier est de vendre des chiens, vous seriez cependant tenu de rembourser à l'acheteur le prix qu'il aurait payé. (Art. 1489 C.C.).

## IMMEUBLES PAR DESTINATION

Q. — Je possède deux premières hypothèques sur un terrain et un immeuble. Il y a des machineries servant à tailler le bois dans une boutique; ces machines sont ancrées au plancher avec boulons à vis et boulons à écrou; une autre est sur ciment tandis qu'une autre est tenue sur base par des morceaux de bois cloués de chaque côté. Advenant que mon propriétaire fasse faillite, est-ce que je possède des garanties sur ces machines? Ces machines sont-elles meubles ou immeubles? — (C. A., P.).

R. — Le Code civil déclare immeubles par destination ceux que le propriétaire a incorporés sur son fonds, tant qu'ils y restent. Ainsi sont immeubles les presses, chaudières, alambics, cuves et tonnes; les ustensiles nécessaires à l'exploitation des forges, papeteries et autres usines.

L'article 380 du Code civil détermine ce qui suit: "Sont censés avoir été attachés à perpétuelle demeure et sont par conséquent immeubles, les objets posés par le propriétaire qui tiennent à fer et à clou, qui sont scellés en plâtre, à chaux ou à ciment, ou qui ne peuvent être enlevés sans être fracturés, ou sans briser ou détériorer la partie du fond à laquelle ils sont attachés".

Si les machines dont vous parlez rencontrent ces conditions, elles garantissent votre hypothèque.

## RETROCESSION D'IMMEUBLE

Q. — Un débiteur qui fait rétrocession d'un immeuble en faveur d'un créancier et sans mentionner qu'il se réserve sa boîte à maille, peut-il l'emporter comme le reste de son mobilier? — (J.H.S.).

R. — Du moment que vous n'avez rétrocedé que l'immeuble, vous pouvez emporter avec vous tous les meubles qui vous appartiennent.

## SUCCESSIONS

Q. — Je suis marié sous le régime de la communauté de biens, en secondes noces, avec une vieille fille qui avait un enfant; j'avais aussi des enfants de mon premier mariage, lesquels vivent encore, mais je n'en ai pas eu de deuxième mariage. Advenant ma mort ou celle de ma femme, l'enfant de ma seconde femme peut-il hériter comme mes propres enfants? — (Qui depuis longtemps veut savoir).

R. — Si vous précédez sans avoir fait de testament et que votre épouse renonce à tous ses droits dans la communauté de biens, elle recevra le tiers (1-3) de votre succession et vos propres enfants hériteront des deux autres tiers (2-3) qu'ils se partageront par égales portions; l'enfant de votre seconde épouse ne fera donc pas partie de votre succession. Si votre épouse ne renonce pas à la communauté de biens, elle recevra après votre décès, sa part de communauté, soit la moitié (1-2) des biens et vos propres enfants se partageront l'autre moitié.

b) Si votre épouse précède sans avoir fait de testament son fils illégitime n'héritera pas, mais ses héritiers seront vous-même pour le tiers, ses père et mère vivants et ses parents collatéraux jusqu'aux neveux et nièces au premier degré inclusivement pour les deux autres tiers. (Article 624a, 624b, 624c, C.C.).

## PERE ET FILS

Q. — Un jeune homme de 28 ans a toujours travaillé sur la terre avec son père; ce dernier lui avait fait entendre verbalement qu'il l'avantagerait à sa mort. Récemment une querelle s'est élevée entre eux. Le père a-t-il le droit de congédier son fils sans le sou, avec sa femme et ses trois enfants? Le fils peut-il réclamer un salaire pour lui et sa femme? Dans l'affirmative, quel montant peut-il exiger et depuis quelle date? (Qui depuis longtemps veut savoir).

R. — Strictement parlant, le père n'est pas tenu de garder son fils à son emploi et peut le congédier, même s'il le met dans la misère. Si les circonstances le justifient, le père pourra cependant condamner le fils à payer une pension alimentaire à son fils, tant que celui-ci sera dans le besoin et réellement incapable de se trouver un nouvel emploi; la Cour pourrait aussi ordonner que le père reçoive son fils et sa femme dans sa maison, les nourrisse et les entretienne. (172 C.C.).

b) Il est possible que la Cour accorde un salaire, mais ce n'est rien de certain; cela dépendra de bien des circonstances, par exemple de la nature des services rendus, de l'âge du fils, de son caractère, de son espoir de rémunération dans le but de toucher son père et de gagner un héritage, ce qui est d'ailleurs légitime.

Les gages de domestiques de ferme se prescrivent par un an.

## NOTE

Je prierais celui qui signe "Un lecteur assidu" de me faire parvenir de nouveaux ses questions sur du papier fort et écrites à l'encre, car il m'a été impossible malgré ma bonne volonté, de déchiffrer le brouillon que j'avais en mains et qui était presque entièrement effacé.

## POUVOIRS MUNICIPAUX

Nous avons énuméré jusqu'ici les pouvoirs accordés par l'Acte britannique de l'Amérique du Nord au gouvernement fédéral et aux législatures provinciales: ce sont les deux seules sources de pouvoirs dans notre pays, si l'on ne tient pas compte de l'autorité du parlement impérial de Londres, lequel est plutôt exercé en sous-main par les corps diplomatiques, ou politiques comme on a pu le constater lors de la grande guerre de 1914, et récemment encore lors de certaines conférences impériales.

Il est permis cependant à ces divers pouvoirs fédéraux ou provinciaux de déléguer une partie de leur autorité à d'autres corps plus restreints. C'est ainsi que dans les provinces, les législatures provinciales qui ne peuvent s'occuper de toutes les subdivisions de leur territoire accordent aux villes, cités, villages, cantons, certains pouvoirs pour leur permettre de s'administrer dans leurs limites respectives.

Nous ne nous occupons que de la province de Québec, vu que nos lecteurs sont particulièrement intéressés à ce sujet. La législature provinciale a promulgué un code appelé Code municipal, lequel s'applique généralement à tous les territoires de la province subdivisés en municipalités de comté de campagne et de village.

Le Code municipal a été mis en vigueur en 1871; cependant un nouveau Code municipal a remplacé celui-ci et est entré en vigueur le 1er novembre 1916.

Le Code municipal constitue un ouvrage considérable comprenant 832 articles, et pourrait faire l'étude de plusieurs volumes. Contenant nous de dire qu'il délimite les pouvoirs des Corporations municipales, des comtés, des campagnes et des villages, les attributions des officiers des corporations, des modes d'élection, de réglementation, d'administration, des chemins, ponts, cours d'eau, de la confection des rôles d'évaluation, de taxation, etc.

Nous venons de dire que le Code municipal s'applique généralement à toutes les municipalités de comté, de campagne, de village; il constitue donc la règle. Cependant à part ces municipalités de comté, de campagne, et de village, il y a aussi les cités et villes, lesquelles sont régies par:

a) La loi des cités et villes, laquelle reproduit un grand nombre des dispositions du Code municipal;

b) Des chartes spéciales qui dé-

finissent tous les pouvoirs accordés à une cité, la charte de la cité de Montréal, la charte de la cité de Québec.

## Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

La balle dans l'alimentation

Si l'on considère les caractères physiques de la balle d'avoine, de même que sa teneur en éléments nutritifs, il est permis de se demander si ce sous-produit de la récolte mérite toute l'attention que lui accordent encore beaucoup de cultivateurs. D'après une analyse antérieure de la division fédérale des grains de semence, la balle d'avoine a un foieci qui apparaît très grossière et écaillée; vue sous le microscope, on voit qu'elle se compose de cellules à fortes parois disposées en couches et la couche extérieure est garnie d'une quantité abondante de poils courts, raides et pointus qui la rendent difficile à digérer et qui irritent le système digestif. Le pourcentage de fibre, tout en étant variable, est extrêmement élevé; il est rarement inférieur à 30%; par contre le pourcentage de protéine est très bas, dépassant rarement 3%.

C'est donc dire que la balle d'avoine ne possède que très peu de valeur nutritive et qu'elle est très peu recommandable pour l'alimentation; cependant, on lui attribue une certaine valeur mécanique qui peut être avantageuse pour les pores en hivernement, si l'on n'est pas en mesure de leur fournir des aliments grossiers de meilleure qualité sous une autre forme, tels que foin de trèfle ou de luzerne, betteraves fourragères ou choux de Siam.

Quant à la balle de trèfle ou de luzerne, c'est un produit très recommandable pour tous les animaux de la ferme en hivernement, spécialement pour les truies porcières, en raison de sa haute teneur en protéine et en éléments minéraux, pourvu cependant qu'elle soit de bonne qualité, c'est-à-dire qu'elle ne soit pas moisie et qu'elle ne contienne pas de grandes quantités de poussières. Pour les porcs et les bestiaux, il y a avantage à l'échapper; après quoi, on lui ajoute une petite quantité de concentrés de manière à former un balottage de consistance moyenne.

Les poules pondeuses consomment avantageusement la balle de trèfle et de luzerne. Le moyen le plus pratique de la leur servir est d'en tenir continuellement à leur portée dans une boîte propre.

## Comment répandre la pierre à chaux?

Plusieurs cultivateurs dont l'exploitation est assez grande possèdent déjà un épandeur de pierre à chaux; mais un très grand nombre n'en ont pas encore. Pour ceux qui appliquent de la pierre à chaux et qui voudraient se faire un épandeur, voici comment le construire. On prend un vieux semoir, on enlève le fond et on le remplit par deux planches tronçonnées placées en-dessous de l'autre; celle de dessus est fixe et celle de dessous est mobile. Cette dernière est mue par un bras de fer pris à la boîte qui permet d'ouvrir et de fermer l'épandeur. On pose à l'essieu, au tiers environ de sa longueur et à chaque bout, une tige de fer. Ces deux tiges sont ensuite réunies avec un assez gros fil d'acier, pour jouer le rôle d'agitateur et faire descendre la chaux. Enfin, on cloue des poches en avant et en arrière pour que le vent n'entraîne pas la poussière de chaux. Cette machine rustique et simple donnera de bons résultats.

L'épandage de la pierre à chaux peut aussi s'effectuer à la pelle. De cette façon, il y a à faire attention pour qu'elle soit répartie d'une manière régulière et en une couche aussi uniforme que possible. Pour épandre à la pelle, il faut nécessairement choisir un temps qu'il ne vente pas afin de ne pas perdre la poussière de chaux. Quand le temps le permet, on doit épandre la chaux en vrac au fur et à mesure que se fait le déchargement afin d'éviter une double manipulation.

Erreur de la lettre précédente. Dans notre dernière lettre hebdomadaire, dans l'article "Pour obtenir une bonne ponte en hiver", on lira: les deux tiers de cette quantité de grain sont servis le soir et le reste le matin, au lieu de lire: un tiers de cette quantité de grain est servi le soir et le reste le matin. (Ste-Anne-de-la-Pocatière, Qué.)

Pour devenir bon aviculteur, il faut avoir la vocation, tout comme dans n'importe quel autre métier ou profession. L'amour de la science avicole doit d'abord guider celui qui veut s'y livrer. S'il marche à contre-cœur, il ne fera que tâtonner, perdre ses sous et son temps.

## Heure catholique

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 28 octobre, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sera donnée par le R. P. Eloi Morissette, T.S.S., professeur au scolasticat des Pères du T. S. Sacrement, à Montréal. Il parlera de l'apôtre saint Paul: sa conversion, son apostolat.

Cette causerie commence à 6h. précises. A 6h. 20, récitation d'orgue par M. Arthur Letondal, organiste de la cathédrale de Montréal. A 6h. 45, causerie missionnaire par M. Sr Jean-Chrysostome, des Sœurs de Sainte-Anne, sur les missions de sa communauté.

## L'hon. M. Stockwell préconise à St-Jean le retour à la terre

St-Jean, 23. — Le banquet offert par la Chambre de commerce de St-Jean aux manufacturiers de la cité, hier soir, a été très bien réussi. M. R. Stockwell, trésorier provincial, fut le principal orateur. M. Henderson Black, président de la Chambre de commerce, avait à ses côtés à la table d'honneur, le maire Georges St-Germain, M. Martial Rhéaume, M.P., M. Alexis Bouthilier, M.P.P., M. Andrew McCutcheon, gérant de la Singer Mfg Co., l'échevin L. O. Poirier, M. R. E. Elliott, M. L. Robichaud, M. Stanislas Poulin, M. Georges Savoye et M. L. S. Regnier.

Il n'y avait pas de musique mais il y eut du chant par MM. L. Regnier, Zacharie Martin et Joseph Mayrand, M. L. O. Perrier dirigeait les chœurs.

"En 1914, dit M. Stockwell, notre industrie suffisait pour le commerce domestique et le commerce d'exportation; mais cependant on commençait à s'apercevoir que les centres urbains étaient devenus trop populeux. Cependant, la grande guerre et les quelques années qui l'ont suivie n'apportèrent point de changement dans notre industrie, parce qu'un grand nombre de pays se tournaient vers nous pour des choses qu'ils n'étaient pas en état de produire. Mais dès qu'ils eurent en état de produire ce dont ils avaient besoin, on s'aperçut dans le pays que nous avions un problème industriel difficile à résoudre. Nos conditions n'étaient pas équilibrées. La prospérité artificielle créée par les demandes d'après-guerre était disparue. Il ne restait pratiquement à nos industries que le commerce local, et avec le surplus de population des villes vint le chômage forcé".

L'orateur préconise comme remède à la crise le retour à la terre de tous les citoyens qui ont été arrachés à la terre depuis une génération. "Que nos industriels n'emploient que des gens qui sont aptes à travailler dans les industries et que ceux qui ont des aptitudes pour les travaux des champs retournent à la campagne, s'ils sont encouragés".

"Le chômage dans notre pays va certainement continuer, à moins qu'un très grand nombre de chômeurs ne retournent aux travaux pour lesquels ils sont faits. Les Chambres de commerce et les Associations de manufacturiers peuvent faire beaucoup pour ce mouvement de retour à la terre. Les villes et les villages ne devraient pas être plus populeux que les campagnes".

## Recettes du C. N.

Durant la semaine terminée le 14 octobre 1934 les recettes brutes du Canadien National se sont élevées à \$3,232,378 contre \$3,107,450 durant la semaine de 1933 correspondante, soit une augmentation de \$124,428.

## Vos travaux d'impression

Qu'il s'agisse de papeterie de sociétés ou d'associations, de livrets de reçus, de programmes, de circulaires, etc. — demandez des prix à:

"L'Imprimerie Populaire Limitée" spécialement outillée pour ces sortes de travaux. Satisfaction et promptitude assurées. Adressez toutes demandes d'informations à: "Bulletin des Agriculteurs" 3 est, rue Notre-Dame, Montréal.

## Guérit l'entorse

Ne laissez pas la boiterie, pour cause d'entorse au foulure, forcer votre cheval au repos. Appliquez Absorbine pour prompt soulagement. Absorbine grand antiseptique. Guérit les courbures, piqûres, plaies ouvertes, ecchymoses, clous. Ne cause pas d'amputations. Absorbine est le cheval comble de confort et de bien-être. Economique parce qu'il est réutilisable. Grosse bouteille \$2.50 dans toutes les pharmacies. W. F. Young, Inc., Montréal, Canada.

## EMPLOEZ ABSORBINE

## Incendie menaçant à Saint-Ezéar de Laval

Saint-Ezéar de Laval, 22 — Un incendie a détruit de bonne heure, dimanche, trois maisons et un garage. Cet incendie dont on ignore la cause se déclara dans une maison en bois inhabitée. Les flammes se communiquèrent à la maison voisine appartenant au maire Pagé et habitée par la famille Arthur. La balle puis à la maison de M. Joseph Bélanger. Les trois maisons furent réduites en cendres. Les familles Labelle et Bélanger furent fuir en vêtements de nuit. Craignant une conflagration le maire Pagé demanda l'aide des pompiers de Montréal. Une escouade de ces derniers arriva promptement à Saint-Ezéar et maîtrisa enfin les flammes. Les pertes sont évaluées à \$10,000.

## Petites annonces

TARIF: 50 sous par insertion de 25 mots ou moins; 2 sous par mot additionnel.

## HOMMES DEMANDES

Agents demandés pour vendre des cravates en soie pour nous. Nous vous rendons à des prix vous permettant de faire 100 p.c. de commission. Envoyez immédiatement, pour échantillons GRATUITS, et détails, Ontario Neckwear Co. Dept. 381, Toronto-8, Ont. 11-12-34

## Aiguillage de lames de tondeuses

Cultivateurs — Faites aiguiller vos lames de tondeuses pour "Chevaux et vaches" sur machines automatiques. Ouvrage garanti. 0.35 sous le set. Expédiés à R. H. Janelle, Pierreville, Qué. 20-12-34

## AIQUELONS TOUTES SORTES DE LAMES DE TONDEUSES "clipper" pour chevaux, vaches, moutons, chèvres, etc.

30c le set. Prompt service, satisfaction garantie. Adressez W. Fontaine, Pierreville, Qué. 3-12-34

Aiguisez toutes sortes de lames de tondeuses depuis 15 ans. Pas un n'a pas été satisfait. Prix: 35c. Pour le prochain, envoyez 5c avec plaques. Payez après satisfaction. P. Demers, Ange Gardien, Rouville. 12-12-34

## Position Permanente et Bons Profits

QUI VEUT devenir son propre bourgeois tout en touchant des profits de \$25.00 à \$35.00 par semaine dès le début? La Libre Vocation, composée de 150 produits, a créé une nouvelle offre d'avantage. Si vous avez un équipement de voyage, écrivez à la Libre Vocation, 3117 rue Masson, Montréal. Pour plus amples informations, Prix: 30c le set. Prompt service, satisfaction garantie. Adressez W. Fontaine, Pierreville, Qué. 3-12-34

## VIIEIL OR

Bel or, 335 l'once. Assurez-vous le plein prix pour vos bijoux en vieil or, dans le or, etc., en vous adressant directement aux raffinesurs. Paiement par retour du courrier. Colis retournés gratuits sous 48 heures pas satisfait. Provincial Refiners, Dépt 4, 361 Yonge St., Toronto.

## Hommes demandés

Soyez votre patron et faites-vous un bon revenu en vendant nos produits. Position permanente. Aucun risque. Demandez détails et catalogue: La Cie des Produits Familiaux, 579 rue St-Clement, Montréal, P.Q.

## TABLETTES TOUSSINE POUR LES CHEVAUX

Contre: Toux, Gourme, Bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire mourir les vers déparasitent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de Toussine prise le matin expose à perdre l'autonomie assure la santé de votre cheval.

Expédiées FRANCO sur réception du prix: 50.00 la bouteille. En vente aussi à Québec, à la Pharmacie Brunet, rue St-Joseph.

Dr JOS. COMTOIS, St-Barthélemy, P.Q.

Domaille: 3469, Ste-Catherine est Téléphone: CHerrier 1452  
**RAYMOND GODIN**  
AVOCAT  
Suite 512 — Téléphone: LANcaster 1159  
10, SAINT-JACQUES OUEST — MONTREAL

Feuilleton du "Bulletin"  
**La Légende du Donjon**  
par Pierre GOURDON

Il traversait la cour encombrée de futailles et de camions automobiles. Il gagnait les bureaux, demandait à parler au riche industriel. Alors, un coup de tèle...

— Je vous demande pardon, mon ami, de m'imiscer ainsi dans la délicate question de vos sentiments intimes.

— Par politesse le jeune homme protestait.

— Mais pas du tout, cher monsieur. Il est naturel que... Et cela prouve combien vous me portez intérêt.

— Oui, c'est par intérêt pour vous, reprenait alors M. Gandoin, que je vous engage à vous distraire du problème qui vous préoccupe et surtout à ne pas vous laisser prendre au charme que peut exercer une absente...

qu'il les vit séparément pour que fut abordée la question de ce qu'ils appelaient, l'un et l'autre: "La fuite de Mlle de Distré".

S'ils donnaient le même nom à cet événement, ils étaient bien loin de le juger de la même manière. Maurice Gerval riait quand il en parlait et tenait des raisonnements analogues à ceux de M. Gandoin pour rassurer Hubert. Comme son patron, il insistait sur l'humour autoritaire de la douairière et sur la vraisemblance d'un brusque départ causé par le désir, le besoin même de s'évader, pour fuir une élastation pénible.

en vins... très communs... qui avaient beaucoup d'enfants... Les... P y avait deux noms... Les... J'y suis: les Roumazières-Ghampeytrache.

— Nom à coucher dehors! s'écria la douairière. Et vous pensez que votre fille a pu quitter la vie agréable et luxueuse que je lui offrirais pour aller se placer comme institutrice chez ces gens-là?

— Je ne dis pas cela, ma tante. Je dis qu'elle en a eu, à un moment donné, la pensée.

— Pensée absurde!

demment elle ne voulait rien dire de plus qu'elle n'avait dit.

XIII

UNE PISTE

"Il faut, mes enfants, que nous revenions par Bordeaux", dit Hubert hocha la tête.

"Nous y perdrons notre temps, madame."

— "Je le crois aussi", approuva Lulu.

Mais la vieille dame était tenace. On était battu d'avance quand on entreprenait de discuter ses décisions.

"Je suis sûre qu'à Bordeaux il y a une piste intéressante à suivre: je veux aller à Bordeaux".

— Force fut de lui obéir. Elle avait éprouvé, près de sa nièce, la plus mortifiante et la plus pénible déconvenue. Avait fait ce très long et fatigant voyage, dans l'espoir de découvrir la retraite de la fugitive et n'avoir rien appris! Elle ne pouvait se résigner à cette déception cruelle; et elle espérait, ou plutôt elle voulait espérer, que par ce renseignement, pour ce qui tant si vague, donné par la nièce de Lulu, elle pourrait retrouver la piste intéressante à suivre: je veux aller à Bordeaux.

— "Mais elle n'est pas à Bordeaux", dit Lulu.

— "C'est possible, mais elle n'est pas à Bordeaux", dit Lulu.

— "C'est possible, mais elle n'est pas à Bordeaux", dit Lulu.

Suite à la semaine prochaine.



CERCLE LITTÉRAIRE Les Abeilles SOUS LA DIRECTION DE Grande Soeur

Billet de Grande-Soeur

Je vous pardonnerais...

En feuilletant de vieilles paperasses, mes yeux se sont arrêtés sur le poème de Marquis de Ségur: "Louis XVII".

"Si tu régnerais un jour, dit-il à sa victime. Pour le venger de moi qu'est-ce que tu ferais?"

"Je te pardonnerais...!" Mais que je ne le rencontre plus sur ma route...

"Je tui pardonne, mais...!" Mais que je ne le rencontre plus sur ma route...

Si le pardon généreux, complet, parcourait la terre, cette dernière nous donnerait un avant-goût du ciel.

GRANDE SOEUR

LE VENT

Il parle à ma fenêtre, il implore à ma porte. Ce rôdeur essoufflé qu'on appelle le vent.

Pourquoi pleure-t-il donc? Quelle est cette souffrance. Qui s'exhale en sanglots au milieu de la nuit?

Pleure-t-il sur les champs muets et solitaires. Où le flot des épis a fini de chanter?

Serait-il attristé par le ciel sans lumière. Où l'astre au globe d'or a semblé se tenir?

J'interroge attentive et toute frémissante. Le vent qui sur mon toit sanglote éperduement.

"Je pleure sur tous ceux qui marchent dans la vie. Sans amour et sans foi, sans rêve et sans espoir.

"Où les âmes, les cœurs s'égarant sans retour. Je pleure sur le siècle à la foi décadente.

Il sanglote longtemps à ma fenêtre close. Le vent qui sur nos maux déchaine sa fureur.

MILLICENT

RAYONS de MIEL

Mon cher fiancé

Mon cher fiancé. C'est par un après-midi ensoleillé que je reus ta charmante missive.

Sa mère connaissait le remède...

"Il y a environ onze mois, je fréquentais alors l'école. Je vins dans un tel état de faiblesse qu'il me fut impossible de continuer mes études.

l'exemple de Mlle Martin prouve bien qu'il n'est pas nécessaire de dépenser de grosses sommes fabuleuses pour refaire une santé.

PILULES ROUGES

Partout ou par la poste: 5/6 la boîte ou 4, pour \$2.50. Cie Chimique FRANCO Américaine Léda, 1376, rue St-Denis, Montréal.

bijou! Si tu savais, mon bien-aimé, que depuis ton départ je ne suis plus la même.

Et les plantes finissent par mourir. Pour essayer la terre on frappe le côté du pot.

Des fleurs où butiner

Beaucoup d'amis sont comme les cadrans solaires; ils ne marquent que les heures où le soleil luit.

Vivre intensément, c'est vivre à plein cœur et à pleine volonté pour un but qui dure après nous.

En attendant que une anxiété toute grande, je me dis toute à toi pour la vie.

Ta fiancée, RACHEL (Envoi de Lucto).

Pour le foyer

BISCUIT AU FROMAGE — Rouler la pâte à biscuit et saupoudrer généralement de fromage râpé.

Le Canada est donc une marquette issue du vieux pied de la vigne française, mais définitivement enracinée au cœur de la terre américaine.

GAUFRES — 2 tasses de farine, 4 cuillerées à thé de poudre à pâte.

SHORT CAKE — 2 tasses farine 4 c. à thé poudre à pâte, 1/2 c. à thé de sel.

Amoroso — Vous retrouver joyeuse et fidèle m'est une joie profonde, n'en doutez pas.

Paul de Villars — J'aime vous retrouver bonne amie Paul et je compte sur votre fidélité pour vous recevoir plus fréquente à l'avenir.

PAQUERETTE du Témis — Puisque tous vos amis sont abonnés, faites-vous du réabonnement, je saurai apprécier cela aussi.

GLACE A LA CRÈME AU BEURRE — 4 c. à soupe de beurre, 1 1/2 tasse sucre en poudre, crème, essence.

LES FLEURS — Quelques gouttes d'huile de ricin font grand bien aux fourges tombantes.

Conseils

Sur l'allège de la fenêtre les fourges sont exposées à mourir, car elles ne sauraient endurer un courant d'air froid.

Si vos plantes de maison paraissent déjetées, et que l'eau ne les ravive pas, essayez du marc de café sur les racines.

Thérèse Rieuse — Chère amie de toujours, j'ai reconnu votre écriture sur l'enveloppe et je vous ai souri de joie et de tendresse.

A NOTER: Chaque Abeille et Bourdon n'a droit dans ces colonnes qu'à la publication de soixante mots par semaine.

changement que vous demandez. Oui, déjà l'automne, comment ne l'aimerai-je pas puisqu'il ramène au rucher les mouches dispersées?

Miss Ouragan — Vous êtes bienvenue. Revenez.

Reine sans asile — Bienvenue, petite reine sans asile, qui mérite par votre première lettre de figurer au courrier.

Un gars de la marine — Cet "encore" est-ce un reproche ou... un tour pour vous faire inviter de nouveau?

Un gars de la marine — Cet "encore" est-ce un reproche ou... un tour pour vous faire inviter de nouveau?

Un gars de la marine — Cet "encore" est-ce un reproche ou... un tour pour vous faire inviter de nouveau?

Un gars de la marine — Cet "encore" est-ce un reproche ou... un tour pour vous faire inviter de nouveau?

Un gars de la marine — Cet "encore" est-ce un reproche ou... un tour pour vous faire inviter de nouveau?

Un gars de la marine — Cet "encore" est-ce un reproche ou... un tour pour vous faire inviter de nouveau?

Un gars de la marine — Cet "encore" est-ce un reproche ou... un tour pour vous faire inviter de nouveau?

Un gars de la marine — Cet "encore" est-ce un reproche ou... un tour pour vous faire inviter de nouveau?

Un gars de la marine — Cet "encore" est-ce un reproche ou... un tour pour vous faire inviter de nouveau?

Un gars de la marine — Cet "encore" est-ce un reproche ou... un tour pour vous faire inviter de nouveau?

Un gars de la marine — Cet "encore" est-ce un reproche ou... un tour pour vous faire inviter de nouveau?

Un gars de la marine — Cet "encore" est-ce un reproche ou... un tour pour vous faire inviter de nouveau?

Un gars de la marine — Cet "encore" est-ce un reproche ou... un tour pour vous faire inviter de nouveau?

Un gars de la marine — Cet "encore" est-ce un reproche ou... un tour pour vous faire inviter de nouveau?

Un gars de la marine — Cet "encore" est-ce un reproche ou... un tour pour vous faire inviter de nouveau?

Un gars de la marine — Cet "encore" est-ce un reproche ou... un tour pour vous faire inviter de nouveau?

Un gars de la marine — Cet "encore" est-ce un reproche ou... un tour pour vous faire inviter de nouveau?

Un gars de la marine — Cet "encore" est-ce un reproche ou... un tour pour vous faire inviter de nouveau?

Un gars de la marine — Cet "encore" est-ce un reproche ou... un tour pour vous faire inviter de nouveau?

Un gars de la marine — Cet "encore" est-ce un reproche ou... un tour pour vous faire inviter de nouveau?

Un gars de la marine — Cet "encore" est-ce un reproche ou... un tour pour vous faire inviter de nouveau?

rend plus indulgents pour les faiblesses d'autrui, car on pardonne mieux lorsqu'on a plus souffert.

Affectueuses caresses de votre toujours grande amie Flore

Fleur des Neiges — Pourquoi grelotter sous le froid manteau de la neige, tandis qu'un abri bien chaud vous invite dans la lande parfumée?

Violette des Prés — On dirait bien que vous ignorez tous les mystères du cœur masculin.

Angelico — Non seulement vous n'avez pas perdu vos droits au paradis, mais vous avez acquis des droits à la royauté dont je vous confère tout de suite la couronne.

André — J'apprends par le courrier le deuil cruel qui vous afflige; croyez à ma plus profonde sympathie et soyez assuré d'un souvenir pour votre chère maman dans mes prières.

L'Homme qui rit — Que je vous envie d'avoir toujours le sourire aux lèvres, moi il n'en est pas ainsi.

Inconnu — Est-ce moi, l'abeille précitée? dites-moi!

Pierrot dans la lune — J'aimerais bien vous connaître, mais descendez de la lune, car y aller trop souvent nuit quelquefois.

Amie troublée — J'ai lu votre histoire avec beaucoup de sympathie, accepteriez-vous une petite abeille pour vous consoler.

Princesse Lina — Est-ce que votre château est joli, vous devez faire la belle dans un château.

Jacasse — Venez-vous jacasser avec moi? Il paraît que vous avez une âme de poésie.

A tous — Qui aimerait à correspondre avec une nouvelle abeille? Reine Sans Aile, Si-Alban, Portneuf

Bulnécuse, Florandaise rieuse — Que deviennez-vous mes amis d'autrefois? Un mot de vous dans les bourdonnements me ferait plaisir.

Camille de Lellis — La petite sœur est-elle toujours au Mont Ste-A? J'aimerais beaucoup avoir de ses nouvelles.

Fleurdale, Benjamin, Casimirienne — Voyez-vous souvent Luce-Aimée? Dites-lui que je ne l'oublie pas et que je lui désire du bonheur dans sa belle vocation.

Blanche aviatrice — Est-ce parce que vous êtes rendue au pays des "lunes de miel" qu'on ne vous voit plus au rucher?

Rosel, Roseline de Cressy, Petit Beethoven et Yvette rieuse — Un sourire à chacune de vous. Thérèse Rieuse

René de la Lande — Mon amitié vous attend. L'acceptez-vous? Pierrot-roi — Eh! Pierrot, se réveillera-t-il enfin... Il rêve... A qui? Sylviane

Casimirienne — Pourquoi donc serait-ce le dernier? Il n'est jamais trop tard pour venir cueillir l'amitié d'une pâquerette du Témis.

Fleurdale — Connaissiez-vous le Témis? Je connais St-C... Amical bonjour.

Pierrot dans la lune — Me prêtiez-vous votre "plume", Pierrot, pour vous écrire au "clair de la lune"? Sourires. Pâquerette du Témis

Silviane — Quand viendrez-vous bourdonner? Une abeille silencieuse ça devrait être rare.

Princesse du Tendre — Est-ce vrai que il n'y aurait que soupis et silences? Princesse Lina — Savez-vous que l'Amour fait passer le temps et que le Temps fait passer l'Amour?

tandis que le miel se compose de différents types de sucre en solution avec de l'eau et possède un certain degré d'acidité.

Les règles suivantes sont basées sur des recherches expérimentales portant sur l'emploi du miel dans les aliments; en observant ces règles générales toute recette peut être adaptée à l'emploi du miel.

Jus de tomate Les tomates sont riches en sels minéraux et en acides végétaux. Elles possèdent donc toutes les qualités des légumes verts et des fruits.

Jus de tomate en boîte Lavez et coupez les tomates sans les épéucher pas. Faites cuire très lentement pendant 1/2 heure.

Cocktail aux tomates 18 tomates mûres 1 tasse de céleri haché 1/2 tasse d'oignons hachés 3 piments verts sucrés 1 piment rouge sucré 2 cuillerées à soupe de sel 2 cuillerées à soupe de vinaigre 1 tasse de sucre.

L'appel à tous les membres du Cercle Vous avez pris connaissance de notre appel dans notre dernier numéro? Vous avez compris que nous attendions de chacun de vous un bel élan de dévouement?

Nos cachets Nous vendons au prix de quinze sous le paquet de cinquante de jolis cachets représentant une abeille d'or, sur fond vert ou bleu, avec inscriptions: "Cercle Littéraire Les Abeilles".

GRANDE SOEUR

GRANDE SOEUR

GRANDE SOEUR

GRANDE SOEUR

GRANDE SOEUR

GRANDE SOEUR

GRANDE SOEUR

GRANDE SOEUR

GRANDE SOEUR

GRANDE SOEUR

GRANDE SOEUR

GRANDE SOEUR

GRANDE SOEUR

GRANDE SOEUR

GRANDE SOEUR

M. Duplessis au Lac Saint-Jean

Le chef du parti conservateur provincial tient le gouvernement Taschereau largement responsable de la crise — Politique de favoritisme et de népotisme — Le congrès de la colonisation, mesure électro-

Saint-Joseph d'Alma, 23. — M. Maurice Duplessis, chef du parti conservateur provincial, a tenu une assemblée, dimanche soir, dans la salle de l'hôtel de ville. M. le maire Joseph Collard présidait.

Les orateurs ont été MM. Lorenzo Deschênes, candidat conservateur dans le comté de Lac Saint-Jean, aux élections générales de 1931, M. le Dr L. Duguay, député fédéral du comté, et MM. Duplessis et Paul Sauvé.

M. Duplessis a tenu une assemblée à Jonquières, lundi soir, dans la salle de l'hôtel de ville. M. Philippe Deschênes, ancien maire de la ville, présidait. Les orateurs étaient MM. J.-A. Lavergne, candidat conservateur dans le comté de Chicoutimi, aux dernières élections générales de 1931, Hortensius Béique, député de Chambly, Pierre Bertrand, député de Saint-Sauveur, Paul Sauvé, député des Deux-Montagnes.

M. Duplessis parlera ce soir à Chicoutimi et demain soir à Port-Arthur.

Le chef du parti conservateur provincial tient le gouvernement Taschereau largement responsable de la crise. Celle-ci a sans doute eu des causes multiples, mais le favoritisme mesquin, par sa politique antimunicipale, a contribué à aggraver et prolonger le mal.

Car le gouvernement Taschereau avait tout ce qui était nécessaire pour amoindrir la crise. Du côté politique, il a joué d'une rare stabilité, puisque le régime libéral dure depuis 37 ans, et que le gouvernement Taschereau a toujours eu à son service une très grosse majorité. En plus du côté économique, le gouvernement avait à sa disposition des revenus considérables. Se trouvant en présence d'une dette peu élevée, il avait les énormes ressources naturelles que compte notre province, les pouvoirs hydrauliques les plus riches au monde, des forêts, des mines. Il pouvait au moins s'en servir pour assurer le bien de nos gens.

Or il se trouve qu'en dépit de tous ces avantages, le gouvernement constate que notre agriculture est dans une situation précaire, sans que l'a proclamé le propre ministre d'agriculture du gouvernement Taschereau, M. J.-L. Perron que l'œuvre de la colonisation est entravée de toute façon, que nos municipalités sont dans une situation difficile, que notre dette augmente dans des proportions considérables.

C'est que le gouvernement Taschereau, au lieu de faire servir notre patrimoine dans l'intérêt public, l'a fait servir à quelques intérêts privés. Non seulement il a aliéné nos ressources naturelles au profit de l'étranger, tout souvent, mais il a imposé des fardeaux supplémentaires aux contribuables pour aider davantage ces compagnies. Ainsi non seulement ces compagnies ont obtenu nos pouvoirs hydrauliques, nos forêts, à des conditions exceptionnelles, mais le gouvernement, dans un grand nombre de cas, les a exemptées des taxes municipales et scolaires.

Favoritisme et népotisme

Il a poursuivi une politique de favoritisme et de népotisme cynique. C'est ainsi qu'à la dernière session il a accordé une exemption de taxes de 50 pour cent à des gens pour un terrain de golf. Quand nous voyons les petits propriétaires écrasés sous le poids des taxes, on comprendra difficilement qu'on ajoute encore à leur fardeau, en accordant des exemptions de taxes à ceux qui veulent jouer au golf. Ce fait en lui-même n'est pas très important, mais il indique la mentalité générale du gouvernement: le service diligent des intérêts privés et le mépris de l'intérêt public.

De même dans un temps où nos colons peinent difficilement à vendre leur bois, le gouvernement a accordé la permission à des compagnies américaines de couper des centaines de mille cordes de bois sur les terres de la Couronne pour les exporter aux Etats-Unis, pour donner de l'ouvrage à la main-d'œuvre américaine.

Il trouve le moyen de passer des lois pour permettre aux grosses compagnies d'électricité de vendre 300,000 e.v. aux Etats-Unis, mais il ne trouve pas le moyen de fournir cette électricité à nos campagnes, ou de faire baisser les taxes. Il est même allé jusqu'à créer des villes fictives comme Racine, simplement pour permettre à la compagnie qui possède le barrage enclavé dans la ville de Racine, de ne payer aucune taxe à la municipalité avoisinante.

En plus, non content de donner ou sacrifier notre patrimoine à des étrangers, le gouvernement n'a même pas pris les mesures pour empêcher l'exploitation de nos gens. Il a laissé les grosses compagnies forestières exploiter nos bûcherons d'une façon ignoble, pendant des années. Forcé d'agir devant la clameur de réprobation publique, le gouvernement Taschereau s'est arrangé pour ne rien faire en pratique. Il a créé une commission d'archivistes et de statisticiens, pour constater jusqu'à quel point nos gens étaient volés, mais en lui défendant de poursuivre les voleurs. La commission n'a aucun pouvoir pour corriger le mal et le bûcheron n'est pas plus protégé qu'auparavant.

Quant à la colonisation, elle a servi d'agence électroale au gouvernement, pour empêcher le favoritisme et le népotisme. Mais en pratique on a entravé l'œuvre de colonisation, de toutes façons. On a réduit les crédits de la colonisation, quand il fallait les augmenter; on a retardé volontairement le paiement des primes dues aux colons, quand elles constituaient le

seul moyen de subsistance de ces derniers; on les a laissés exploiter de toutes manières et les ministres ont fini par avouer que les colons payés par pitons devaient laisser 30 pour cent de la valeur de ces pitons, entre les mains des marchands qui, eux, étaient incapables de se faire payer par le gouvernement, sans compter que le colon payait très cher ce qu'il achetait.

Mais le gouvernement a fait encore mieux. Il a commencé par fermer la forêt au colon, parce que le grand mouvement de colonisation menaçait de troubler les intérêts des grands marchands de bois. En effet, il y a deux ans, le gouvernement adoptait des arrêtés ministériels pour créer des réserves forestières qui s'étendaient de 5 à 50 ans, qui stipulaient que dans ces forêts tant que durerait la réserve, et qu'avant d'abandonner la réserve, la compagnie avait en pratique le droit de couper la meilleure partie du bois valable.

Ce n'était d'ailleurs que le commencement. Lors de la dernière session provinciale, le gouvernement a autorisé les compagnies forestières ou leurs ayants-droit à hypothéquer les concessions forestières de la Couronne, pour une somme illimitée, et qui atteint actuellement \$483,000,000. On fermait ainsi ces concessions aux colons. Et c'est tellement vrai que pour retrancher quelques lots de ces concessions forestières ainsi hypothéquées, le gouvernement a dû céder deux lots pour un.

La colonisation?

Puis ayant ainsi fermé hermétiquement l'accès des régions de colonisation, ayant protégé parfaitement les intérêts des gros marchands de bois, ayant d'avance rendu les grands développements de colonisation très difficiles, le gouvernement annonce qu'il va lancer un grand mouvement de colonisation. Il nomme un ministre, architecte, député urbain, par conséquent, éloigné le plus possible, de par ses occupations quotidiennes, des choses de la colonisation; pour cela il laisse au rancart les députés qui s'étaient spécialisés dans les questions de colonisation. Puis il convoque un congrès qui, dans l'esprit du gouvernement, est avant tout une mesure électroale.

Et cela quand il vient de réduire les crédits de la colonisation, qu'il ne paie pas les primes des colons, les inonde de pitons, et qu'il a fermé une grande partie de nos forêts à l'accès de la colonisation. C'est la grande ligne de conduite du gouvernement: se servir de la chose publique, pour avancer ses petits intérêts politiques.

M. Duplessis et la colonisation

Le congrès Vautrin, dit le chef de l'opposition provinciale, était un congrès d'élection, du camouflage de la part du gouvernement qui, à la dernière session, avait tout fait pour tuer la colonisation

Roberval, 22. — M. Maurice Duplessis, chef du parti conservateur provincial, a commencé une tournée politique dans la région du Lac St-Jean.

Vendredi soir, il a parlé à Normandin, M. J. S. N. Turcotte, ancien député conservateur du comté Lac St-Jean, a présenté les orateurs qui étaient MM. Duplessis, Paul Sauvé, député des Deux-Montagnes; le docteur Léo Duguay, député fédéral du comté.

Samedi soir, M. Duplessis a parlé à Dolbeau dans la salle du théâtre qui était insuffisante pour contenir tout l'auditoire. L'assemblée était présidée par MM. le maire Evans, de Dolbeau, et Roméo Grenier. Les orateurs étaient MM. Duplessis, Paul Sauvé, Dr L. Duguay, Pierre Bertrand, député de St-Sauveur, et Hortensius Béique, député de Chambly.

Dimanche après-midi, M. Duplessis a parlé à Roberval, dans la salle du palais de justice. L'assemblée était présidée par M. Has Gagnon, maire de la ville de Roberval, et M. P. Girard, maire de la paroisse. Les orateurs étaient MM. Duplessis, Paul Sauvé, Dr Léo Duguay et Pierre Bertrand.

Hier soir, M. Duplessis a parlé à St-Joseph-d'Alma. M. Duplessis a dénoncé la loi passée lors de la dernière session de la Législature, pour autoriser les concessionnaires forestiers, ou leurs fidèles, à hypothéquer nos réserves forestières jusqu'à un montant illimité et qui atteint à l'heure actuelle \$483,000,000.

Il déclare que c'est une loi odieuse, mauvaise et malthosée. Le premier ministre lui-même a déclaré qu'il avait fait présenter la loi à la suite de demandes d'avocats américains. Pendant deux sessions consécutives, M. Taschereau a présenté lui-même cette loi, mais l'a retirée. Mais sur les instances des avocats américains, il a hypothéqué notre domaine national. Il ne sera plus possible désormais d'en distraire aucune partie, sans la racheter littéralement à prix onéreux. Autrement dit, on a volontairement et délibérément fermé les grandes régions colonisables, au colon, le gouvernement s'y est engagé de façon définitive pour n'avoir plus à reculer devant le mouvement national de colonisation. De même il avait protégé de grandes limites forestières contre l'envahissement des colons, en octroyant des réserves forestières de 5 à 50 ans, par lesquelles on mentionnait spécifiquement que le colon était exclu.

De même le gouvernement avait réduit les crédits de la colonisation. De même il avait refusé, de la part des municipalités pour établir des colons, à même le plan Gordon.

Puis il vient annoncer à grand fracas qu'il veut coloniser, après avoir pris toutes les précautions préliminaires voulues et concertées pour faire échouer ce mouvement. Dans le cas des réserves forestières hypothéquées, c'est une cession claire et nette de nos forêts aux grosses compagnies, pour les fins pratiques et l'on a fermé de façon systématique les meilleures régions de colonisation au colon-

Un congrès de camouflage

En face de pareils faits dont les plus considérables datent d'à peine six mois, le congrès de la colonisation dans l'esprit du gouvernement, était un congrès d'élection, du camouflage de la part du gouvernement, qui, à la session qui venait de finir, avait tout fait pour tuer la colonisation.

Il est aussi intéressant de noter que les compagnies qui sont entrées en possession de notre domaine forestier national, grâce à M. Taschereau et à sa loi des hypothèques, sont des compagnies capitalistes, qui ont à cause de cela même fait baisser les salaires dans la province, et bouleversé la grande industrie.

M. Duplessis déclare que des chèques émis par le ministère de la colonisation ont été donnés à des gens qui n'y avaient pas droit et que le gouvernement mis au courant de la situation, n'a rien fait pour sévir contre les coupables. Pendant des années, dit-il, le département de la colonisation a été l'agent électoral le plus actif pour le gouvernement, et il faudrait d'abord le nettoyer avant de parler de colonisation.

Si le gouvernement était sincère dans ses tentatives de colonisation, pourquoi alors a-t-il envoyé tant de gens sur des terres impropres à la culture? Pendant des années, le département de colonisation a été le plus corrompu des agents gouvernementaux électoraux. L'argent de la colonisation, qui devait être sacré, a servi à des fins d'élections, surtout en 1931.

Des amis du gouvernement ont détourné des chèques de colonisation, destinés aux colons, à leur profit personnel. Il est grand temps de déchirer le voile devant la face des pharisiens et des hypocrites qui ont été les ennemis les plus acharnés et les plus néfastes de l'œuvre de la colonisation.

M. Duplessis a dénoncé le gouvernement pour ne pas avoir protégé les bûcherons, d'avoir créé une commission d'archivistes et de statisticiens, quand il fallait protéger les bûcherons exploités odieusement depuis trois ans, au su et vu du gouvernement. Il a parlé aussi de la nécessité d'un crédit agricole et de diverses autres questions politiques.

Les pensions de vieillesse

M. Paul Sauvé a réclamé la loi des pensions de vieillesse; il demande au gouvernement de payer ce qu'il doit aux hôpitaux et institutions de charité et lui demande de ne pas aggraver les maux de la crise présente, en refusant de payer les dettes qu'il doit au département rural. Il a dénoncé les commissions insondables aux commissaires grassement payés et qui ne font rien.

M. Pierre Bertrand a parlé des questions ouvrières et fait appel aux électeurs pour qu'ils votent purement et simplement pour un meilleur gouvernement, sans trop se préoccuper des questions de partisanerie politique.

La dernière touche de la saison

Lorsque l'apiculteur a nourri ses abeilles pour l'hiver et qu'il leur a donné la protection nécessaire, la saison active du rucher est terminée. Le nourrissage devrait être complété vers la deuxième semaine d'octobre, mais si le temps est beau et qu'une ruche n'a pas encore les 40 livres de provisions nécessaires, le nourrissage peut être continué jusqu'à ce que la quantité requise ait été emmagasinée. Les abeilles que l'on hiverne en plein air sont mises dans leurs caisses, et les matériaux d'emballage mis en place, avant que la nourriture soit distribuée, car elles sont alors plus faciles à manier, et il n'est plus nécessaire de les déranger après les avoir nourries. Lorsque le nourrissage est terminé, l'emballage de dessus peut être mis en place, avant que les froids s'établissent. Tout genre de caisse peut être employé, à condition qu'elle soit assez grosse pour qu'on puisse mettre au moins quatre pouces de bourre au fond et sur les côtés de la ruche et huit pouces sur le dessus, et qu'il y ait un espace d'air de deux pouces par-dessus l'emballage. Il faut également que les abeilles puissent sortir de la ruche en tout temps lorsqu'elles le désirent. Il est bon de percer un trou d'un pouce de diamètre à chaque extrémité de la caisse, juste au-dessous du couvercle pour qu'un courant d'air puisse passer par-dessus l'emballage ou la bourre du dessous, et emporter toute humidité qui pourrait provenir des colonies. Le Service de l'apiculture, de la Ferme expérimentale centrale, à Ottawa, a fait l'essai de bien des types de caisses, mais il a trouvé que la caisse quadruple, qui tient quatre colonies en bloc, est la plus économique. Les brise-vent jouent un grand rôle dans la protection contre l'hiver. Si on n'a pas de brise-vent naturel on devrait construire des clôtures de planches sur trois côtés du rucher tout au moins. Les abeilles qui doivent être hivernées dans des caves devraient y être portées immédiatement après le dernier bon vol de nettoyage qu'elles peuvent avoir. A Ottawa, ce vol a généralement lieu pendant la première semaine de novembre. Une cave idéale est celle qui peut être tenue sombre et fraîche, et où la température reste constamment à environ 45 degrés F. Après avoir mis les abeilles en cave, laissez les entrées des ruches grandes ouvertes. Enlevez les couvercles des ruches et mettez par-dessus les couvercles au moins deux épaisseurs de toile à sac. Ne dérangez jamais les abeilles pendant l'hiver. — L'Apiculteur du Dominion.

Programme

Dans son discours, à l'ouverture officielle du congrès, M. Vautrin exposera le programme de colonisation et de retour à la terre qu'il croit être le plus apte à répondre aux nécessités de l'heure présente. Les grandes lignes en sont contenues dans les divers sujets de discussion, mentionnés précédemment. Dès la présentation de chacun des articles de l'agenda, au cours du congrès, un rapporteur se fera entendre. Il sera choisi parmi les plus compétents en matière de colonisation. Ensuite la discussion sera ouverte. Il est entendu que l'on ne devra pas s'éloigner du sujet de la colonisation.

On discutera uniquement ce qui doit être fait pour donner plus d'impulsion à la colonisation et au retour à la terre.

Tous les discours et toutes les délibérations seront sténographiés. Un rapport détaillé du congrès sera publié ultérieurement.

"Tous les congressistes seront à l'aise", a déclaré le ministre. "Ils feront les suggestions qu'ils croient opportunes. Nous accepterons volontiers toutes les suggestions heureuses, propres à améliorer notre programme de colonisation. Nous laissons chaque congressiste absolument libre (dans l'appréciation de notre plan)".

Au cours du congrès, le ministre de la Colonisation fera donc connaître, dans les détails, son plan de colonisation et de retour à la terre. S'il y a lieu d'y apporter quelques modifications, il fera au mieux des intérêts de la province.

M. Vautrin a déclaré qu'il croit au succès de ces importantes assises. Les adhésions reçues en sont le gage.

Le latrodocté

Beaucoup de naturalistes et d'autres personnes qui s'intéressent aux insectes prétendent que la majorité des espèces d'araignées ne mordent jamais les êtres humains et qu'elles ne peuvent pas le faire, mais il ne saurait y avoir de doute sur ce point en ce qui concerne l'araignée que l'on appelle latrodocté ou "veuve noire". Elle doit son nom à l'habitude qu'elle a de manger son époux; elle vit généralement seule parce qu'elle attaque et tue toutes les autres araignées de voisinage. Sa toile est grossière et irrégulière, suspendue dans les coins sombres ou obscurs des maisons vieilles et peu fréquentées, des granges ou des autres bâtiments de ce genre. On la parfois découvre dans des automobiles. Sa présence au Canada a été constatée pour la première fois cette année; un spécimen a été capturé à Trail, C.-B., et identifié par le personnel du Laboratoire de Kamloops de la Division fédérale de l'entomologie.

Le latrodocté

Le latrodocté est une araignée noire comme du charbon, luisante, portant généralement des marques rouges ou jaunes, ou ces deux couleurs à la fois, brillantes, sous forme



CULTIVÉ spécialement pour SALADA aux plantations de thé les plus renommées du Japon, la première et meilleure récolte de thé vert de la nouvelle saison vient d'arriver du Japon. Ce thé vert "pleine saveur" est soumis aux différents procédés d'emballage et livré à votre épiciers aussi frais que possible.

CULTIVÉ spécialement pour SALADA aux plantations de thé les plus renommées du Japon, la première et meilleure récolte de thé vert de la nouvelle saison vient d'arriver du Japon. Ce thé vert "pleine saveur" est soumis aux différents procédés d'emballage et livré à votre épiciers aussi frais que possible.



Si vous aimez le thé vert, vous apprécierez sûrement la riche saveur de cette première récolte de la saison.

Les résultats d'un concours de culture potagère à Lachine

Lachine. — L'assemblée annuelle de la Ligue des jardins potagers, de notre ville, affiliée à celle de Montréal, a eu lieu dans la salle de l'école de la paroisse du Très-Saint-Sacrement, sous la présidence de M. E. M. Preston. D'après le rapport du secrétaire, la valeur des produits des jardins potagers répartis dans les différentes parties de notre ville, a été de \$8,000, soit une augmentation sur celle de l'an dernier.

M. W. Dryer, président de la Société d'horticulture de Lachine, a présenté les prix aux vainqueurs du concours. Le premier prix pour la meilleure collection de légumes a été décerné à M. J. Westlake; pour le concours des jardins: 1er, M. C. Carney; 2e, M. J. Rickman.

La présentation de ces prix fut faite par le curé J.-E. Provost, et M. Chs Smith, président honoraire de la Ligue, de Lachine. Un concert fut donné après l'assemblée.

Le premier prix pour la meilleure collection de légumes a été décerné à M. J. Westlake; pour le concours des jardins: 1er, M. C. Carney; 2e, M. J. Rickman.

La présentation de ces prix fut faite par le curé J.-E. Provost, et M. Chs Smith, président honoraire de la Ligue, de Lachine. Un concert fut donné après l'assemblée.

Le latrodocté

Beaucoup de naturalistes et d'autres personnes qui s'intéressent aux insectes prétendent que la majorité des espèces d'araignées ne mordent jamais les êtres humains et qu'elles ne peuvent pas le faire, mais il ne saurait y avoir de doute sur ce point en ce qui concerne l'araignée que l'on appelle latrodocté ou "veuve noire". Elle doit son nom à l'habitude qu'elle a de manger son époux; elle vit généralement seule parce qu'elle attaque et tue toutes les autres araignées de voisinage. Sa toile est grossière et irrégulière, suspendue dans les coins sombres ou obscurs des maisons vieilles et peu fréquentées, des granges ou des autres bâtiments de ce genre. On la parfois découvre dans des automobiles. Sa présence au Canada a été constatée pour la première fois cette année; un spécimen a été capturé à Trail, C.-B., et identifié par le personnel du Laboratoire de Kamloops de la Division fédérale de l'entomologie.

Le latrodocté

Le latrodocté est une araignée noire comme du charbon, luisante, portant généralement des marques rouges ou jaunes, ou ces deux couleurs à la fois, brillantes, sous forme

Conservation des légumes

Les légumes que l'on se propose de conserver devraient être de bonne qualité, sans maladies, sans entailles causées par les machines ou les insectes, et grossis moyennement, propres et secs. Ne choisissez pas à conserver des racines trop vieilles, car elles deviennent dures, lignées et perdent souvent leur goût. Les choux, les oignons, les citrouilles et les courges se conservent mieux lorsqu'ils sont tout à fait mûrs. Les patates que l'on veut conserver devraient être récoltées après que les tiges sont mortes. Trois choses sont essentielles dans un bon caveau à légumes et on devrait toujours les avoir présentes à l'esprit en construisant ce caveau: bonne température, de l'humidité et une bonne circulation de l'air. Il est extrêmement difficile, sinon impossible, d'obtenir des conditions idéales de conservation pour chaque légume lorsque tous sont conservés ensemble. Les oignons devraient être parfaitement mûrs et séchés, et mis dans des caisses à claire-voie en lattes dans des coffres en lattes,

Trente ans de souffrance

M. Paul Filipa, de Boyceville, Wis., écrit: "Pendant trente ans, j'ai souffert de troubles digestifs et j'ai dépensé ici aussi bien qu'en Europe, une bonne somme d'argent en docteurs et remèdes, sans obtenir de véritables résultats. Aujourd'hui, grâce à un traitement continu avec le Navoro de Dr Pierre, je jouis d'une bonne santé et suis capable de faire mon travail". Cette excellente médecine faite de plantes tonifie les fonctions de l'estomac, augmente l'appétit, facilite la digestion et affecte salutairement l'action de l'élévation. Seuls des agents locaux désignés par Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill., peuvent fournir ce remède. Livré exempt de douane au Canada.

La récolte des jardins de chômeurs à Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 22. — Les jardins des chômeurs ont produit 400 minots de pommes de terre, 400 livres de fèves et une grande quantité de légumes de toutes sortes. Le comité qui s'occupe de ces jardins se composait de M. P. Nicolas Ferron, G.P., curé de la paroisse Notre-Dame du Rosaire, de MM. J.-O. Garent, Arthur Raymond, Joseph Chabot, Irénée Borduas, J.-B. Bousquet, ce dernier agissant comme secrétaire.

Demandez les rations balancées

CARONA pour volailles et bestiaux. E. W. CARON 145-149 est, rue des Commissaires. Meunier et négociant en farine, Grains et Provisions. Grains libres — chars assortis.

Prenez un abonnement au CANADA FRANCAIS

Publication de l'Université Laval et de la Société du Parler français. Cette revue d'intérêt général publie chaque mois 96 pages de texte inédit sur les sujets les plus variés, questions d'actualité, mouvement intellectuel, vulgarisation scientifique, linguistique, etc. Conditions d'abonnement: \$3.00 par année; \$2.00 pour les instituteurs et les étudiants; \$0.75 pour abonnement d'essai de trois mois. Excellent médium d'annonce. Adresse: Le Canada Français, Université Laval, Québec.

Buvez plus de LAIT

Une pinte par jour par enfant - une chopine par jour par adulte

L'ETAT DE NEW-YORK, N'AYANT EN VUE TOUJOURS QUE LE PLUS GRAND BIEN DE SES HABITANTS... HOMMES, FEMMES ET ENFANTS... LES INCITE FORTEMENT A ADOPTER DES MAINTENANT CETTE GARANTIE ESSENTIELLE DE SANTE, DE BONHEUR ET DE LONGUE VIE.

Voici le Mois du Lait... ainsi que l'ont décrété le Gouverneur et les Membres de l'Etat de New-York. Durant cette période, tous ceux qui ont à cœur l'amélioration de la santé, l'augmentation du bien-être de la population, vous invitent à vous familiariser avec l'usage du lait... à constater personnellement ses effets merveilleux. Si vous aviez le temps et le désir de sonder les mystères de la diététique, d'étudier les relations qui existent entre la "nourriture la plus parfaite" fournie par la Nature elle-même et la santé, le bonheur, la longévité, cette invitation serait inutile. Vous iriez naturellement au lait comme l'aclier vers l'aimant, les abeilles vers les fleurs, aux sucs variés. Vous vous sentiriez forcément attirés vers cet aliment comme la plante qui, sous l'influence d'un soleil bienfaisant, redresse sa tête affaissée. Le lait contient l'assortiment le plus complet de substances nutritives qui se puisse trouver dans les aliments connus. C'est la base même de tout régime convenable, d'obtention facile, donnant des résultats certains. Une fois convaincus de cette vérité, vous ne voudrez plus prendre un seul repas sans l'accompagner d'un verre de lait. Sa valeur n'est pas assurée que par les protéines, les hydrates de carbone, les sels minéraux, les vitamines, les précieux amines-acides qu'il contient. En combinaison ou pris séparément, ces divers éléments ne produiraient jamais chez vous ces effets que l'on obtient avec le lait. C'est la façon dont la Nature les "a mêlés"... avec le "Principe Vitalactique" qui fait que le lait est un aliment de valeur que la somme des parties. Le Mois du Lait! C'est le moment plus que jamais de comprendre enfin ce qu'est le lait. Remplissez un verre de ce liquide frais et crémeux. Videz-le. Buvez à petites gorgées. N'est-ce pas que vous appréciez sa fraîcheur champêtre qui lui vient des champs de trèfle en fleurs où brille un soleil éclatant, où murmurent les sources limpides? Notez-en votre système pour le fortifier, le protéger contre les intempéries de la froide saison. Il vous fera retrouver votre jeunesse, vous renaitrez à de nouveaux enthousiasmes et vous connaîtrez une vigueur physique et morale disparues depuis longtemps. Dès aujourd'hui, buvez plus de lait. Vous augmenterez ainsi votre bien-être, tout en améliorant une des industries fondamentales de cet Etat. Vous aiderez l'industrie laitière de N.-Y., les fermiers et leur famille qui méritent cet encouragement. Rappelons-nous, citoyens de New-York, que nous ne buvons pas assez de ce produit d'une valeur incomparable que ces cultivateurs produisent au prix d'efforts patients et soutenus! Courtoisie du Journal d'Agriculture.

L'ETAT DE NEW-YORK